



Les organisateurs de l'événement en prévoyaient 4,000 à 5,000. Il est venu près du double de Québécois des alentours pour assister à l'arrivée du Bonhomme Carnaval 1983, hier après-midi, à la marina de la rivière Saint-Charles.

Salut Bonhomme!

par **Andrée ROY**

C'est presque le double des gens attendus sur la Saint-Charles par les organisateurs du Carnaval de Québec 1983, qui ont "pris livraison" du Bonhomme Carnaval, hier vers 14h, en face de la marina.

Grâce aux températures assez basses enregistrées la nuit précédente, la dizaine de milliers de spectateurs ont pu assister, sur la glace de la rivière, à la livraison spéciale faite par les postes ca-

nadiennes du colis apportant le Bonhomme, en provenance de Arctique Bay, dans les Territoires-du-Nord-Ouest canadien.

Le maire de la ville de Québec, Jean Pelletier, et le Bonhomme se sont ensuite échangés force civilités dans leur discours respectif. M. Pelletier a encore une fois énoncé sa fierté de remettre, jusqu'au 13 février prochain, les clefs de la ville entre les mains de "l'homme de la fête". Soulignant sa "joie de vivre et sa facilité à rendre les gens

heureux, même en cette période difficile", le maire de s'exclamer: "Dieu sait si on a besoin de rire et de chanter!"

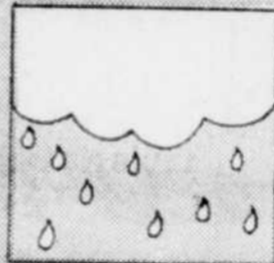
A son tour, le Bonhomme s'est dit particulièrement heureux d'accepter ces clefs en cette année 1983 qui marque le 375e anniversaire de fondation de la ville de Québec. Il donnait ainsi le coup d'envoi aux activités précarnavalesques qui, elles, prendront fin avec l'ouverture officielle du 29e Carnaval de Québec, le 3 février.

Le front commun y va par étapes La grève sera générale le 1er février

par **Pierre PELCHAT**
envoyé spécial du Soleil
MONTREAL — Le Québec va

sommaire

annonces classées	B-10 à B-13
Arts et spectacles	A-10 et A-11
Bandes dessinées	B-8
Bridge	B-12
Carrières et professions	B-7
Décès	B-15
Éditorial	A-14
Feuilleton	A-12
Horoscope	B-13
Information régionale	
Loterias	A-6 et A-7
Météo	A-2 et A-8
Monde	B-10
Mot mystère	A-8, A-9 et A-16
Mots croisés	B-13
Où aller à Québec	B-11
Page des lecteurs	A-12
Page documentaire	A-15
Sport	B-1 à B-8
Télévision	A-13



Pluie verglaçante, cette nuit, et pluie, demain. La température atteindra 8, demain. Les vents seront modérés.

détails, page B-10

être secoué par un de ses plus importants conflits de travail qui devrait paralyser, dans un peu plus de 15 jours, presque la totalité des hôpitaux, centres d'accueil, écoles et cégeps de la province.

En effet, après de laborieuses discussions, le Front commun CSN-CEQ-FTQ, qui représente 200.000 employés du secteur public, a finalement arrêté la date de mercredi le 26 janvier pour le début de la grève générale illimitée dans les services publics au Québec.

Ce débrayage généralisé se fera de façon graduelle et par étapes. Dans un premier temps, les 26 et 27 janvier, les enseignants des commissions scolaires et des cégeps et les professionnels du gouvernement dresseront des lignes de piquetage.

Le 28 janvier, un premier groupe de travailleurs des affaires sociales se joindra aux premiers grévistes. Il s'agit des syndiqués des centres locaux de services communautaires (CLSC), des centres régionaux de services sociaux et de santé (CRSSS) et des centres de services sociaux (CSS) avec les employés de certains organismes paragonnementsaux dont Loto-Québec, la Régie des installations olympiques, l'Aide juridique, la Société des alcools et l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Le samedi 29 janvier, une importante manifestation doit avoir lieu devant le parlement, à Québec.

Le lundi suivant, ce sera au tour des employés des hôpitaux généraux à emboîter le pas au mouvement de

grève générale. Le lendemain, le 1er février, les syndiqués des centres pour malades psychiatriques, pour malades chroniques, les centres d'accueil pour personnes âgées et ceux des hôpitaux privés viendront grossir les rangs des grévistes.

Au cours d'une conférence de presse, hier, à Montréal, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a indiqué que cet arrêt de travail vise surtout à forcer le gouvernement Lévesque à retirer les 109 décrets qui imposent les conditions de travail aux 300.000 employés du secteur public pour les trois prochaines années et à faire cesser les mesures de "répression", amendes et congédiements, qui pèsent sur les employés de l'Etat.

"C'est notre responsabilité, a-t-il affirmé, comme mouvement syndical, de reprendre le droit à la libre négociation et de faire lever les décrets."

M. Charbonneau voit dans cette annonce une invitation lancée au gouvernement de reprendre rapidement les négociations. Le cartel in-

Voir page A-2, GREVE

- autre texte, page A-2
- l'éditorial d'Anne-Marie Voisard, page A-14

Les Québécois s'ennuient des plaisirs de l'hiver!

page A-3

c'est arrivé ce MATIN

Projet de réforme scolaire

La FCSCQ relance le débat

par **Damien GAGNON**

Après l'accalmie de la période des fêtes, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) prend l'initiative de relancer le débat sur le projet de restructuration scolaire du gouvernement québécois.

Au cours d'une conférence de presse simultanée dans plusieurs centres de Québec, ce matin, la FCSCQ a déposé un document de quelque 80 pages qui explique son opposition au projet de réforme scolaire qui vise à dépouiller les commissions scolaires de leurs res-

ponsabilités au profit des écoles.

Le document intitulé "pour un gouvernement local scolaire, démocratique et responsable" propose également une formule de rechange au système actuel basée sur une décentralisation des pouvoirs du ministère de l'Éducation

vers les commissions scolaires.

Jusqu'ici, la FCSCQ s'est contentée d'opposer une fin de non-recevoir aux orientations du Livre blanc sur la réforme scolaire déposé en juin dernier par le mi-

Voir A-2, FCSCQ



Une visite fracassante!

L'un des sept membres d'une bande d'adolescents prenant place dans cette Chevrolet Citation a subi d'assez sérieuses blessures à la tête, la nuit dernière, quand le conducteur a perdu la maîtrise et raté une courbe, sur la rue Provancher à Cap-Rouge. Après avoir heurté le coin d'une première maison, la voiture a enfoncé le mur de la galerie d'art Atelier Provancher, causant pour plus de \$4,000 de dégâts. L'adolescent qui conduisait l'auto, propriété de sa mère, a subi un test d'ivresse qui a donné un résultat de 0,16. L'accident s'est produit vers 3h du matin alors que la voiture circulait vers l'ouest. C'est la deuxième fois en cinq mois que la galerie d'art, propriété de M. Denis Bellemare, voit son mur enfoncé par une voiture ayant raté la courbe. Pour prévenir les risques, le propriétaire d'une maison voisine a dû faire construire un muret de béton.

Le Soleil, Clément Thibout

Garages: retour au travail demain

par **Michel TRUCHON**

Tous les concessionnaires d'autos de la région de Québec doivent en principe rouvrir leurs portes demain, alors qu'une entente de principe est intervenue en fin de semaine entre les négociateurs du syndicat des employés de garage et ceux de la corporation des concessionnaires.

Les dirigeants syndicaux, qui avaient obtenu un mandat des autorisant à signer le protocole de retour au travail si les choses prenaient une tournure satisfaisante, étaient supposés recommander aux 450 grévistes de voter le retour au travail, lors d'une assemblée générale à la CSD cet après-midi.

La condition préalable à la rentrée, soit le règlement du cas d'Universel Auto, a fait l'objet d'une entente négociée jeudi et vendredi et signée vendredi soir. Le concessionnaire Chrysler qui doit fermer ses

Voir A-2, GARAGES



Vengeance de Mouton noir!

Dans une lettre déposée au SOLEIL sur le coup de minuit, la nuit dernière, "Mouton noir revendique l'attaque contre la statue (sic) de Duplessis". Mis au courant, les policiers de Québec n'ont pu constater l'acte de vandalisme ci-haut. Dans son réquisitoire, "Mouton noir" écrit: "De la parole, la génération sacrifiée passe aux actes" et lance un appel à la désobéissance civile, se faisant le champion des travailleurs contre les "décrets et les lois matraques".

Le Soleil, Clément Thibout

41 000\$
à gagner ou
partager

... LE 22 JANVIER
BINGO SOLEIL REVIENT!

Soyez de la partie!
Abonnez-vous
pour recevoir
votre carte.
647-3333

Heures d'ouverture: des associations de marchands veulent des consultations avant tout

MONTREAL (PC) — Diverses associations de marchands détaillants demandent au gouvernement québécois de ne pas procéder à l'élargissement des heures d'ouverture d'établissements commerciaux, avant d'avoir préalablement consulté les intervenants.

Dans un communiqué qu'elles ont fait parvenir, en fin de semaine, aux ministres Biron et Bédard, de même qu'au premier ministre Lévesque et au chef de l'opposition Gérard D. Lévesque, l'Association des marchands détaillants du Canada, Québec inc., de même que la Fédération du détail et des services du Québec disent espérer qu'aucune modification ne soit effectuée à la loi sur les heures d'ouverture avant la tenue d'une rencontre, prévue pour le mois de février.

Les associations de commerçants rappellent que le directeur du commerce au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme avait momentanément calmé leurs inquiétudes "en promettant que des hypothèses de modification à la loi nous seraient soumises au plus tard à la mi-

décembre et avant que de nouvelles dispositions soient adoptées".

Consultation annoncée

Se déclarant "fortes de l'appui d'une majorité incontestable de détaillants indépendants", ces deux associations déplorent le manque de consultation de la part des autorités gouvernementales et surtout le retard que celles-ci marquent dans la tenue de rencontres concernant les heures d'ouverture.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, avait annoncé, le 6 janvier dernier, que le gouvernement s'affairerait tout au long du mois de janvier à vérifier auprès des associations de commerçants s'il existe un consensus au sujet de l'élargissement des heures d'ouverture le dimanche.

Advenant l'existence d'un tel souhait généralisé, le ministre avisait d'une éventuelle modification de la réglementation.

Déjà, le ministre Clément Richard, des Affaires culturelles, a annoncé l'extension des heures d'ouverture, le dimanche, pour les libraires.

FCSCQ (Suite de la première page)

ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin.

Le ministre de l'Éducation et certains organismes directement impliqués en éducation ont alors reproché à la FCSCQ de ne rien proposer en échange.

Le document rendu public ce matin, à Québec, par le président de la Commission scolaire régionale Jean-Talon, Ralph Mercier, et à Montréal, par le président de la FCSCQ, M. Jacques Chagnon, constitue la réponse de l'organisme

mais ne comporte que très peu d'éléments nouveaux.

A la lumière des nombreuses critiques soulevées par le projet de réforme scolaire du gouvernement, la FCSCQ reprend les propositions qu'elle a faites au cours des dernières années, notamment lors de la conférence Québec-Commissions scolaires au début de 1979.

Elle rappelle que depuis la création du ministère de l'Éducation, en 1964, les pouvoirs des commissions scolaires ont été grugés graduellement et leur marge d'autonomie a été considérablement restreinte, le ministère s'arrogeant les pouvoirs des commissions scolaires par voie de législation ou de réglementation.

Ue l'avis de la FCSCQ c'est cette situation qu'il faut corriger par un transfert des pouvoirs du ministère de l'Éducation vers les commissions scolaires.

La victoire échappe à Ken Read par douze centièmes de seconde

VAL-D'ISERE, France (AFP) — Pour douze centièmes de seconde, le Canadien Ken Read n'a pu répéter son exploit de 1975. Pour cette poignée de centièmes, il a dû abandonner la victoire au Suisse Conradin Cathomen qui, en remportant, aujourd'hui, la seconde descente de Val-D'Isère (sud-est de la France), comptant pour la Coupe du Monde de ski alpin, a confirmé son succès de Val Gardena. Le Suisse a ainsi démontré qu'il fait bien partie du club des grands.

Cathomen, qui a réalisé une moyenne de 102,99 km/h, a pratiquement réussi un sans-faute dans la partie supérieure du parcours, là où il a construit sa victoire. Avec un chrono de 1 min 59 sec 20/100, il a fait mieux que l'Autrichien Erwin Resch, vainqueur la veille, pour lequel les jours se suivent mais ne se ressemblent pas.

UN LEURRE

La FCSCQ ne croit pas, contrairement au gouvernement que c'est en transférant le peu de responsabilités des commissions scolaires vers l'école que l'on va impliquer davantage les parents et la population en général dans le système d'éducation au Québec.

Bien au contraire, elle estime que le gouvernement leurre la population en laissant croire que le transfert de responsabilités de la commission scolaire vers l'école signifie une décentralisation des pouvoirs du ministère de l'Éducation dans le milieu.

Elle croit qu'il en résultera une plus grande centralisation vers le pouvoir central et que les écoles seront tout simplement à la merci du ministère de l'Éducation.

La responsabilité de décentraliser des pouvoirs vers l'école doit, de l'avis de la FCSCQ, appartenir aux commissions scolaires en tenant compte des besoins exprimés par le milieu. Elle prétend que le gouvernement ne peut imposer un modèle unique dans ce domaine; des écoles veulent assumer certaines responsabilités alors que d'autres n'en veulent pas.

La FCSCQ est d'accord avec une intégration des commissions scolaires locales et régionales mais réclame le maintien du suffrage universel pour l'élection de tous les commissaires d'école.

Donc, contrairement au gouvernement qui prétend que les commissions scolaires sont la source d'une partie des problèmes du système, la FCSCQ croit que c'est le ministère de l'Éducation qui est à

l'origine des difficultés rencontrées.

A son avis, c'est dans le renforcement des pouvoirs des commissions scolaires que se trouve la solution aux problèmes.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30 Samedi: 8h00 à 13h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30

647-3233 à partir de 19h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

GARAGES (Suite de la première page)

portes le 2 février a accepté notamment de payer les sommes dues à ses 29 employés en grève selon l'ancien contrat collectif. Ces employés désiraient également obtenir un avis de licenciement pour pouvoir bénéficier de l'assurance-chômage.

Il y avait trois points en litige en ce qui concerne le protocole de retour au travail. La semaine dernière la corporation des concessionnaires refusait de reconnaître par écrit qu'il ne s'était déroulé aucun incident depuis le début de la grève légale, aux premiers jours de novembre.

La partie patronale se faisait également hésitante à admettre l'ancienneté comme non interrompue pour la durée du conflit.

En outre, à des fins de calcul pour le paiement des prochaines vacances,

les concessionnaires refusaient de reconnaître comme journées de présence au travail chaque jour de débrayage.

Ces trois points ont fait l'objet d'une entente samedi après-midi. À la satisfaction complète des dirigeants du syndicat des employés de garages, l'assemblée de cet après-midi, considérant le mandat clair confié aux négociateurs, est donc une formalité. Des informations supplémentaires sur les termes de l'entente seront fournies aux 450 grévistes.

Le retour au travail variera selon les établissements. On s'attend à ce qu'il soit progressif puisque à la suite de la première entente de principe, le 23 décembre, il n'y avait eu qu'environ 30 pour 100 des employés rappelés.

Un organisme appuie l'ouverture des brasseries le dimanche

MONTREAL (PC) — Le président du Bureau des permis d'alcools du Québec, M. Ghislain Laflamme, ne voit aucune raison pour que les brasseries de la province ne puissent ouvrir leurs portes le dimanche.

Les brasseries et tavernes du Québec ne peuvent faire affaires le dimanche, alors que les restaurants,

de leur côté, peuvent servir des boissons alcoolisées, sans restriction, et ce à n'importe quel jour de la semaine.

M. Laflamme a déclaré que son organisme recommande au ministère québécois de la Justice de permettre aux brasseries d'ouvrir leurs portes le dimanche, puisque de toute façon, les restaurateurs ne semblent pas y voir d'inconvénients.

La CEQ prêterait l'argent à l'Etat ... sous conditions

par Pierre PELCHAT (envoyé spécial du Soleil)

MONTREAL — La CEQ est prête à accepter les coupures de salaires de 20 pour 100 au cours des trois premiers mois de 1983 en échange d'une sécurité d'emploi pour les employés du secteur public.

C'est du moins le sens d'une des hypothèses formulées par la Centrale de l'enseignement du Québec qui n'a toutefois pas été retenue par les deux autres centrales syndicales qui forment le Front commun.

Selon certaines informations qui ont filtré, hier après-midi, la CEQ prêterait \$400 millions au gouvernement québécois, en acceptant les baisses de salaire contenues dans la loi 70, ce qui représente une économie de \$521 millions à l'Etat, tout en préservant les adoucissements de \$115 millions aux bas salariés du secteur public consentis en extrême par les négociateurs gouvernementaux.

Cependant, ce prêt devrait être remboursé un peu plus tard aux employés de l'Etat selon des modalités à être négociées.

La CEQ pose par ailleurs quelques conditions pour que cette proposition soit possible. Tout d'abord, le gouvernement devra accepter d'investir cette somme pour créer des emplois dans le secteur privé. En plus, il devra ajouter un montant équivalent à ce fonds d'emploi, ce qui reviendrait à augmenter d'autant le

déficit budgétaire du gouvernement québécois.

La Centrale de l'enseignement pose également comme conditions le retrait de la loi 105 et des 109 décrets l'accompagnant et le maintien des emplois dans le secteur public, particulièrement pour les enseignants durement touchés par la hausse vertigineuse du nombre des professeurs qui seront mis en disponibilité d'ici 1985.

Or, ce dernier préalable signifie des déboursés additionnels de quelques centaines de millions pour le gouvernement québécois. Selon un rapide estimé, cette proposition de la CEQ, bien que séduisante à prime abord, résulte en une augmentation des dépenses publiques de près de \$2 milliards par rapport aux décrets pour les deux prochaines années.

La proposition de la CEQ rejoint en bonne partie une des hypothèses avancées par un des groupes de la CSN l'été dernier et qui se disait prêt à prêter \$521 millions au gouvernement Lévesque pour lui permettre de boucler son budget.

Il y a quelque six mois, cette proposition avait été reléguée rapidement aux oubliettes. Dans un document dont LE SOLEIL avait fait état, un groupe de radicaux de la Fédération des affaires sociales de la CSN, appelé le "caucus", avait vivement dénoncé des "concessions" que mettaient de l'avant certains négociateurs.

GRÈVE (Suite de la première page)

tersyndical n'annonce toutefois pas à ce moment-ci de nouvelles contre-propositions pour permettre de dénouer l'impasse des pourparlers. "C'est une main que nous tendons à la négociation mais qui signifie aussi un refus des décrets", a-t-il précisé. Le leader syndical a également dit s'attendre à une grève "très dure".

D'autre part, on s'attend à ce que les trois fédérations d'infirmières qui regroupent 30.000 membres, et qui ne font pas partie du Front commun déclenchent la grève en même temps

que les groupes des affaires sociales. Des échanges se poursuivent sur ce sujet entre les groupes concernés.

Quant au Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, on se proposait de recourir à certains moyens de pression internes autres que la grève d'ici le 24 janvier. Toutefois, cette stratégie doit être révisée vers la fin du mois et on n'écarte pas la possibilité de recourir à la grève générale avec le Front commun.

M. Charbonneau a d'autre part laissé entendre que l'arrêt de travail pourrait prendre fin si le gouvernement québécois manifeste une intention claire de retirer les décrets et de reprendre les pourparlers.

Entre-temps, les dirigeants syndicaux entreprennent une tournée provinciale au cours des deux prochaines semaines pour renforcer les mandats de grève dans certains syndicats. Seule la FTQ entend faire voter de nouveau ses membres sur le recours à ce moyen de pression ultime.

aurait perdu la maîtrise de sa voiture sur la route glacée, vers minuit samedi.

L'autre accident s'est également produit près de Granby vendredi, sur la même route 112, à deux kilomètres à l'ouest de Waterloo, et par suite des mêmes raisons que le précédent. Deux voitures se sont heurtées de front après que l'une d'elles eut échappé au contrôle de son conducteur. M. Alfred Champagne, âgé de 55 ans, de la rue Strom à Granby Canton, y est décédé.

serviettes Royal Velvet 19.99

bain rég. 28.00 spécial

tapis de bain harmonisant 50 X 85 cm rég. 30.00 21.95

ou 20 X 34 pouces

des coloris étincelants pour votre salle de bain... des accessoires faciles à harmoniser. choisissez la qualité « Royal Velvet »... serviettes 100% coton, douces et absorbantes, tapis de bain épais et moelleux, argent, champagne, blanc, cendre, marine, noir, pêche, malachite, écarlate.

les serviettes	rég.	spécial	les tapis	rég.	spécial
main	17.00	11.99	60 x 90 cm	33.00	23.95
débarbouillette	6.00	4.39	24 x 36 po.		
drap de bain	47.00	34.95	68 x 120 cm	55.00	39.95
			27 x 48 po.		
			couvre-abattant	14.00	9.99
			standard		
			universel	16.00	11.99

vente de janvier

la lingère . . . la boutique de produits Fieldcrest la plus complète à Québec! . . .

tapis de bain Excellence spécial 15.99

60 x 90 cm 24 x 36 po. rég. 25.00

s'harmonisant aux coloris de vos serviettes, tapis de bain avec bordure texturée fon sur ton et endos en latex anti-dérapant, facile d'entretien. 9 coloris assortis aux serviettes.

couvre-abattant rég. 14.00 spécial 8.99

serviettes Lustre 15.99

bain rég. 22.00 spécial

très décoratives en belle ratine 90% coton et 10% polyester, fini velours d'un côté et tout coton de l'autre. marine, champagne, écarlate, sable, argent, cendre, noir, malachite.

	rég.	spécial
main	15.00	10.99
débarbouillette	5.75	4.19
invités	5.75	4.19

serviettes Excellence 12.99

bain rég. 17.00 spécial

en superbe ratine 100% coton, très absorbante avec bordure tissée. coloris mode de framboise, champagne, moka, blanc, rosé, fumée, pêche, marine, malachite, mimosa, épinette bleu.

	rég.	spécial
main	12.50	8.99
débarbouillette	5.25	3.89

LA QUOTIDIENNE
(tirage de samedi)
6-4-6-2
Numéro Boni:
752265
Informations: 643-8990

Deux accidents mortels

La Sûreté du Québec ne rapporte que deux accidents mortels sur les routes du Québec au cours du week-end, mais aucun dans l'Est de la province.

L'une de ces deux tragédies, survenue sur la route 112, à Saint-Paul-d'Abbotsford, près de Granby, a cependant causé la mort d'un citoyen de Baie-des-Sables, près de Matane. Il s'agit de M. Raymond Santerre, âgé de 21 ans, du rang 4 à Baie-des-Sables. Il

la maison

SIMONS

deux heures de stationnement gratuit, place de l'hôtel de ville... demandez votre timbre au moment de votre achat.

nos trois magasins sont ouverts tous les jours de 9h.30 à 17h.30, jeudi, vendredi jusqu'à 21h., samedi jusqu'à 17h.

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Heures d'ouverture: des associations de marchands veulent des consultations avant tout

MONTREAL (PC) — Diverses associations de marchands détaillants demandent au gouvernement québécois de ne pas procéder à l'élargissement des heures d'ouverture d'établissements commerciaux, avant d'avoir préalablement consulté les intervenants.

Dans un communiqué qu'elles ont fait parvenir, en fin de semaine, aux ministres Biron et Bédard, de même qu'au premier ministre Lévesque et au chef de l'opposition Gérard D. Lévesque, l'Association des marchands détaillants du Canada, Québec inc., de même que la Fédération du détail et des services du Québec disent espérer qu'aucune modification ne soit effectuée à la loi sur les heures d'ouverture avant la tenue d'une rencontre, prévue pour le mois de février.

Les associations de commerçants rappellent que le directeur du commerce au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme avait momentanément calmé leurs inquiétudes "en promettant que des hypothèses de modification à la loi nous seraient soumises au plus tard à la mi-

décembre et avant que de nouvelles dispositions soient adoptées".

Consultation annoncée
Se déclarant "fortes de l'appui d'une majorité incontestable de détaillants indépendants", ces deux associations déplorent le manque de consultation de la part des autorités gouvernementales et surtout le retard que celles-ci marquent dans la tenue de rencontres concernant les heures d'ouverture.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, avait annoncé, le 6 janvier dernier, que le gouvernement s'affairerait tout au long du mois de janvier à vérifier auprès des associations de commerçants s'il existe un consensus au sujet de l'élargissement des heures d'ouverture le dimanche.

Advenant l'existence d'un tel consensus généralisé, le ministre avisait d'une éventuelle modification de la réglementation.

Déjà, le ministre Clément Richard, des Affaires culturelles, a annoncé l'extension des heures d'ouverture, le dimanche, pour les libraires.

Projet de réforme scolaire La FCSCQ relance le débat

par Damien GAGNON

Après l'accalmie de la période des fêtes, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) prend l'initiative de relancer le débat sur le projet de restructuration scolaire du gouvernement québécois.

Au cours d'une conférence de presse simultanée dans plusieurs centres du Québec, ce matin, la FCSCQ a déposé un document de quelque 80 pages qui explique son opposition au projet de réforme scolaire qui vise à dépeupler les commissions scolaires de leurs responsabilités au profit des écoles.

Le document intitulé "pour un gouvernement local scolaire, démocratique et responsable" propose également une formule de rechange au système actuel basée sur une décentralisation des pouvoirs du ministère de l'Éducation vers les commissions scolaires.

Jusqu'ici, la FCSCQ s'est contentée d'opposer une fin de non-recevoir aux orientations du Livre blanc sur la réforme scolaire déposé en juin dernier par le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin.

Le ministre de l'Éducation et certains organismes directement impliqués en éducation ont alors reproché à la FCSCQ de ne rien proposer en échange.

Le document rendu public ce matin, à Québec, par le président de la Commission scolaire régionale Jean-Talon, Ralph Mercier, et à Montréal, par le président de la FCSCQ, M. Jacques Chagnon, constitue la réponse de l'organisme

mais ne comporte que très peu d'éléments nouveaux.

À la lumière des nombreuses critiques soulevées par le projet de réforme scolaire du gouvernement, la FCSCQ reprend les propositions qu'elle a faites au cours des dernières années, notamment lors de la conférence Québec-Commissions scolaires au début de 1979.

Elle rappelle que depuis la création du ministère de l'Éducation, en 1964, les pouvoirs des commissions scolaires ont été grignolés graduellement et leur marge d'autonomie a été considérablement restreinte, le ministère s'arrogeant les pouvoirs des commissions scolaires par voie de législation ou de réglementation.

Un tel transfert des pouvoirs du ministère de l'Éducation vers les commissions scolaires.

Un tel transfert des pouvoirs du ministère de l'Éducation vers les commissions scolaires.

Un tel transfert des pouvoirs du ministère de l'Éducation vers les commissions scolaires.

plus grande centralisation vers le pouvoir central et que les écoles seront tout simplement à la merci du ministère de l'Éducation.

La responsabilité de décentraliser des pouvoirs vers l'école doit, de l'avis de la FCSCQ, appartenir aux commissions scolaires en tenant compte des besoins exprimés par le milieu. Elle prétend que le gouvernement ne peut imposer un modèle unique dans ce domaine; des écoles veulent assumer certaines responsabilités alors que d'autres n'en veulent pas.

La FCSCQ est d'accord avec une intégration des commissions

scolaires locales et régionales mais réclame le maintien du suffrage universel pour l'élection de tous les commissaires d'école.

Donc, contrairement au gouvernement qui prétend que les commissions scolaires sont la source d'une partie des problèmes du système, la FCSCQ croit que c'est le ministère de l'Éducation qui est à l'origine des difficultés rencontrées.

À son avis, c'est dans le renforcement des pouvoirs des commissions scolaires que se trouve la solution aux problèmes.

GARAGES (Suite de la première page)

portes le 2 février a accepté notamment de payer les sommes dues à ses 29 employés en grève selon l'ancien contrat collectif. Ces employés désiraient également obtenir un avis de licenciement pour pouvoir bénéficier de l'assurance-chômage.

Il y avait trois points en litige en ce qui concerne le protocole de retour au travail. La semaine dernière la corporation des concessionnaires refusait de reconnaître par écrit qu'il ne s'était déroulé aucun incident depuis le début de la grève légale, aux premiers jours de novembre.

La partie patronale se faisait également hésitante à admettre l'ancien état comme non interrompue pour la durée du conflit.

En outre, à des fins de calcul pour le paiement des prochaines vacances,

les concessionnaires refusaient de reconnaître comme journées de présence au travail chaque jour de débrayage.

Ces trois points ont fait l'objet d'une entente samedi après-midi, à la satisfaction complète des dirigeants du syndicat des employés de garages. L'assemblée de cet après-midi, considérant le mandat clair confié aux négociateurs, est donc une formalité. Des informations supplémentaires sur les termes de l'entente seront fournies aux 450 grévistes.

Le retour au travail variera selon les établissements. On s'attend à ce qu'il soit progressif puisque à la suite de la première entente de principe, le 23 décembre, il n'y avait eu qu'environ 30 pour 100 des employés rap-

Un organisme appuie l'ouverture des brasseries le dimanche

MONTREAL (PC) — Le président du Bureau des permis d'alcools du Québec, M. Ghislain Laflamme, ne voit aucune raison pour que les brasseries de la province ne puissent ouvrir leurs portes le dimanche.

Les brasseries et tavernes du Québec ne peuvent faire affaires le dimanche, alors que les restaurants,

de leur côté, peuvent servir des boissons alcoolisées, sans restriction, et ce à n'importe quel jour de la semaine.

M. Laflamme a déclaré que son organisme recommande au ministère québécois de la Justice de permettre aux brasseries d'ouvrir leurs portes le dimanche, puisque de toute façon, les restaurateurs ne semblent pas y voir d'inconvénients.

La CEQ prêterait l'argent à l'Etat ... sous conditions

par Pierre PELCHAT (envoyé spécial du Soleil)

MONTREAL — La CEQ est prête à accepter les coupures de salaires de 20 pour 100 au cours des trois premiers mois de 1983 en échange d'une sécurité d'emploi pour les employés du secteur public.

C'est du moins le sens d'une des hypothèses formulées par la Centrale de l'enseignement du Québec qui n'a toutefois pas été retenue par les deux autres centrales syndicales qui forment le Front commun.

Selon certaines informations qui ont filtré, hier après-midi, la CEQ prêterait \$400 millions au gouvernement québécois, en acceptant les baisses de salaire contenues dans la loi 70, ce qui représente une économie de \$521 millions à l'Etat, tout en préservant les adoucissements de \$115 millions aux bas salariés du secteur public consentis en extrême par les négociateurs gouvernementaux.

Cependant, ce prêt devrait être remboursé un peu plus tard aux employés de l'Etat selon des modalités à être négociées.

La CEQ pose par ailleurs quelques conditions pour que cette proposition soit possible. Tout d'abord, le gouvernement devra accepter d'investir cette somme pour créer des emplois dans le secteur privé. En plus, il devra ajouter un montant équivalent à ce fonds d'emploi, ce qui reviendrait à augmenter d'autant le

déficit budgétaire du gouvernement québécois.

La Centrale de l'enseignement pose également comme conditions le retrait de la loi 105 et des 109 décrets l'accompagnant et le maintien des emplois dans le secteur public, particulièrement pour les enseignants durement touchés par la hausse vertigineuse du nombre des professeurs qui seront mis en disponibilité d'ici 1985.

Or, ce dernier préalable signifie des déboursés additionnels de quelques centaines de millions pour le gouvernement québécois. Selon un rapide estimé, cette proposition de la CEQ, bien que séduisante à prime abord, résulte en une augmentation des dépenses publiques de près de \$2 milliards par rapport aux décrets pour les deux prochaines années.

La proposition de la CEQ rejoint en bonne partie une des hypothèses avancées par un des groupes de la CSN l'été dernier et qui se disait prêt à prêter \$521 millions au gouvernement Lévesque pour lui permettre de boucler son budget.

Il y a quelque six mois, cette proposition avait été reléguée rapidement aux oubliettes. Dans un document dont LE SOLEIL avait fait état, un groupe de radicaux de la Fédération des affaires sociales de la CSN, appelé le "causus", avait vivement dénoncé des "concessions" que mettaient de l'avant certains négociateurs.

GRÈVE (Suite de la première page)

tersyndical n'annonce toutefois pas à ce moment-ci de nouvelles contre-propositions pour permettre de dénouer l'impasse des pourparlers. "C'est une main que nous tendons à la négociation mais qui signifie aussi un refus des décrets", a-t-il précisé. Le leader syndical a également dit s'attendre à une grève "très dure".

D'autre part, on s'attend à ce que les trois fédérations d'infirmières qui regroupent 30,000 membres, et qui ne font pas partie du Front commun déclenchent la grève en même temps

que les groupes des affaires sociales. Des échanges se poursuivent sur ce sujet entre les groupes concernés.

Quant au Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, on se proposait de recourir à certains moyens de pression internes autres que la grève d'ici le 24 janvier. Toutefois, cette stratégie doit être révisée vers la fin du mois et on n'écarte pas la possibilité de recourir à la grève générale avec le Front commun.

M. Charbonneau a d'autre part laissé entendre que l'arrêt de travail pourrait prendre fin si le gouvernement québécois manifeste une intention claire de retirer les décrets et de reprendre les pourparlers.

Entre-temps, les dirigeants syndicaux entreprennent une tournée provinciale au cours des deux prochaines semaines pour renforcer les mandats de grève dans certains syndicats. Seule la FTQ entend faire voter de nouveau ses membres sur le recours à ce moyen de pression ultime.

LA QUOTIDIENNE
(tirage de samedi)
6-4-6-2
Numéro Boni:
752265
Informations: 643-8990

Deux accidents mortels

La Sûreté du Québec ne rapporte que deux accidents mortels sur les routes du Québec au cours du week-end, mais aucun dans l'Est de la province.

L'une de ces deux tragédies, survenue sur la route 112, à Saint-Paul-d'Abbotsford, près de Granby, a cependant causé la mort d'un citoyen de Baie-des-Sables, près de Matane. Il s'agit de M. Raymond Santerre, âgé de 21 ans, du rang 4 à Baie-des-Sables. Il

aurait perdu la maîtrise de sa voiture sur la route glacée, vers minuit samedi.

L'autre accident s'est également produit près de Granby vendredi, sur la même route 112, à deux kilomètres à l'ouest de Waterloo, et par suite des mêmes raisons que le précédent. Deux voitures se sont heurtées de front après que l'une d'elles eut échappé au contrôle de son conducteur. M. Alfred Champagne, âgé de 55 ans, de la rue Strom à Granby Canton, y est décédé.



serviettes Royal Velvet 19.99

bain rég. 28.00 spécial

tapis de bain harmonisant 21.95

50 X 85 cm rég. 30.00
ou 20 X 34 pouces

des coloris étincelants pour votre salle de bain... des accessoires faciles à harmoniser. Choisissez la qualité « Royal Velvet »... serviettes 100% coton, douces et absorbantes, tapis de bain épais et moelleux, argent, champagne, blanc, cendre, marine, noir, pêche, malachite, écarlate.

les serviettes	rég.	spécial	les tapis	rég.	spécial
main	17.00	11.99	60 X 90 cm	33.00	23.95
débarbouillette	6.00	4.39	24 X 36 po.		
drap de bain	47.00	34.95	68 X 120 cm	55.00	39.95
			27 X 48 po.		
			couvre-abattant	14.00	9.99
			standard		
			universel	16.00	11.99

vente de janvier

la lingère... la boutique de produits Feldcrest la plus complète à Québec!...



tapis de bain Excellence

spécial 15.99

60 X 90 cm 24 X 36 po. rég. 25.00

s'harmonisant aux coloris de vos serviettes, tapis de bain avec bordure texturée ton sur ton et endos en latex anti-dérapant facile d'entretien. 9 coloris assortis aux serviettes.

couvre-abattant rég. 14.00 spécial 8.99



serviettes Lustre

bain rég. 22.00 spécial 15.99

très décoratives en belle ratine 90% coton et 10% polyester, fini velours d'un côté et tout coton de l'autre, marine, champagne, écarlate, sable, argent, cendre, noir, malachite.

	rég.	spécial
main	15.00	10.99
débarbouillette	5.75	4.19
invités	5.75	4.19



serviettes Excellence

bain rég. 17.00 spécial 12.99

en superbe ratine 100% coton, très absorbante avec bordure tissée, coloris mode de framboise, champagne, moka, blanc, rose, fumée, pêche, marine, malachite, mimosa, épinette bleu.

	rég.	spécial
main	12.50	8.99
débarbouillette	5.25	3.89

nos trois magasins sont ouverts tous les jours de 9h.30 à 17h.30, jeudi, vendredi jusqu'à 21h., samedi jusqu'à 17h.

la maison

simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

deux heures de stationnement gratuit, place de l'hôtel de ville... demandez votre timbre au moment de votre achat.

E.F. II

LE SOLEIL
Toute l'information,
tous les jours.
ABONNEMENT: 647-3333

LE SOLEIL

ste-foy
TOYOTA
STE-FOY 658-1340
THETFORD, ST-GEORGES

87e année, no 11
52 pages 3 cahiers

QUÉBEC, LUNDI 10 JANVIER 1983

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10 •
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢



Les organisateurs de l'événement en prévoient 4,000 à 5,000. Il est venu près du double de Québécois des alentours pour assister à l'arrivée du Bonhomme Carnaval 1983, hier après-midi, à la marina de la rivière Saint-Charles.

Salut Bonhomme!

par André ROY

C'est presque le double des gens attendus sur la Saint-Charles par les organisateurs du Carnaval de Québec 1983, qui ont "pris livraison" du Bonhomme Carnaval, hier vers 14h, en face de la marina.

Grâce aux températures assez basses enregistrées la nuit précédente, la dizaine de milliers de spectateurs ont pu assister, sur la glace de la rivière, à la livraison spéciale faite par les postes ca-

nadiennes du colis apportant le Bonhomme, en provenance de Arctic Bay, dans les Territoires-du-Nord-Ouest canadien.

Le maire de la ville de Québec, Jean Pelletier, et le Bonhomme se sont ensuite échangé force civilités dans leur discours respectif. M. Pelletier a encore une fois énoncé sa fierté de remettre, jusqu'au 13 février prochain, les clefs de la ville entre les mains de "l'homme de la fête". Soulignant sa "joie de vivre et sa facilité à rendre les gens

heureux, même en cette période difficile", le maire de s'exclamer: "Dieu sait si on a besoin de rire et de chanter!"

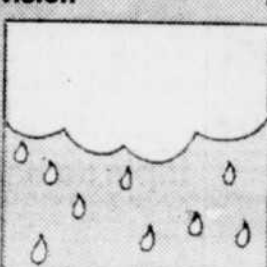
A son tour, le Bonhomme s'est dit particulièrement heureux d'accepter ces clefs en cette année 1983 qui marque le 375e anniversaire de fondation de la ville de Québec. Il donnait ainsi le coup d'envoi aux activités précarnavalesques qui, elles, prendront fin avec l'ouverture officielle du 29e Carnaval de Québec, le 3 février.

Le front commun y va par étapes La grève sera générale le 1er février

par Pierre PELCHAT
envoyé spécial du Soleil
MONTREAL — Le Québec va

Sommaire

- Annonces classées B-10 à B-13
- Arts et spectacles A-10 et A-11
- Bandes dessinées B-8
- Bridge B-12
- Carrières et professions B-7
- Décès B-15
- Editorial A-14
- Feuilleton A-12
- Horoscope B-13
- Information régionale A-6 et A-7
- Loteries A-2 et A-8
- Météo B-10
- Monde A-8, A-9 et A-16
- Mot mystère B-13
- Mots croisés B-11
- Où aller à Québec A-12
- Page des lecteurs A-15
- Page documentaire A-13
- Sport B-1 à B-8
- Télévision A-10



Pluie verglaçante, cette nuit, et pluie, demain. La température atteindra 8, demain. Les vents seront modérés.
détails, page B-10

être secoué par un de ses plus importants conflits de travail qui devrait paralyser, dans un peu plus de 15 jours, presque la totalité des hôpitaux, centres d'accueil, écoles et cégeps de la province.

En effet, après de laborieuses discussions, le Front commun CSN-CEQ-FTQ, qui représente 200,000 employés du secteur public, a finalement arrêté le début de la grève générale illimitée dans les services publics au Québec.

Ce débrayage généralisé se fera de façon graduelle et par étapes. Dans un premier temps, les 26 et 27 janvier, les enseignants des commissions scolaires et des cégeps et les professionnels du gouvernement dresseront des lignes de piquetage.

Le 28 janvier, un premier groupe de travailleurs des affaires sociales se joindra aux premiers grévistes. Il s'agit des syndiqués des centres locaux de services communautaires (CLSC), des centres régionaux de services sociaux et de santé (CRSSS) et des centres de services sociaux (CSS) avec les employés de certains organismes paragouvernementaux dont Loto-Québec, la Régie des installations olympiques, l'Aide juridique, la Société des alcools et l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Le samedi 29 janvier, une importante manifestation doit avoir lieu devant le parlement, à Québec.

Le lundi suivant, ce sera au tour des employés des hôpitaux généraux à emboîter le pas au mouvement de

grève générale. Le lendemain, le 1er février, les syndiqués des centres pour malades psychiatriques, pour malades chroniques, les centres d'accueil pour personnes âgées et ceux des hôpitaux privés viendront grossir les rangs des grévistes.

Au cours d'une conférence de presse, hier, à Montréal, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a indiqué que cet arrêt de travail vise surtout à retirer les 109 décrets qui imposent les conditions de travail aux 300,000 employés du secteur public pour les trois prochaines années et à faire cesser les mesures de "répression", amendes et congédiements, qui pèsent sur les employés de l'Etat.

"C'est notre responsabilité, a-t-il affirmé, comme mouvement syndical, de reprendre le droit à la libre négociation et de faire lever les décrets."

M. Charbonneau voit dans cette annonce une invitation lancée au gouvernement de reprendre rapidement les négociations. Le cartel in-

Voir page A-2, GREVE

■ autre texte, page A-2

■ l'éditorial d'Anne-Marie Voisard, page A-14

Les Québécois s'ennuient des plaisirs de l'hiver!

page A-3

c'est arrivé ce MATIN

Meurtre et suicide dans Portneuf

dernière heure

par Michel TRUCHON

Un homme a été tué, une

femme grièvement blessée et un troisième individu s'est enlevé la vie, lors d'un drame survenu tôt ce matin à Chute-Panet, non loin de Saint-Raymond de Portneuf.

La Sûreté de Québec du poste de Saint-Raymond a été avertie par des voisins et a

immédiatement mis en branle l'imposant déploiement d'enquête du Bureau des enquêtes criminelles et du service d'identité judiciaire.

Aucun détail précis n'était disponible au moment d'aller sous presse. L'agent Germain Gagnon, du service

des relations publiques de la SQ à Québec avait été dépêché sur les lieux.

Le drame s'est produit au 670 Chute-Panet, dans la paroisse de Saint-Raymond, vers 9h ce matin. Les victimes ont succombé à des blessures causées par une arme à feu.



Une visite fracassante!

Le Soleil, Clément Thibault

L'un des sept membres d'une bande d'adolescents prenant place dans cette Chevrolet Citation a subi d'assez sérieuses blessures à la tête, la nuit dernière, quand le conducteur a perdu la maîtrise et raté une courbe, sur la rue Provancher à Cap-Rouge. Après avoir heurté le coin d'une première maison, la voiture a enfoncé le mur de la galerie d'art Atelier Provancher, causant pour plus de \$4,000 de dégâts. L'adolescent qui conduisait l'auto, propriété de sa mère, a subi un test d'ivresse qui a donné un résultat de 0.16. L'accident s'est produit vers 3h du matin alors que la voiture circulait vers l'ouest. C'est la deuxième fois en cinq mois que la galerie d'art, propriété de M. Denis Bellemare, voit son mur enfoncé par une voiture ayant raté la courbe. Pour prévenir les risques, le propriétaire d'une maison voisine a dû faire construire un muret de béton.

Garages: retour au travail demain

par Michel TRUCHON

Tous les concessionnaires d'autos de la région de Québec doivent en principe ouvrir leurs portes demain, alors qu'une entente de principe est intervenue en fin de semaine entre les négociateurs du syndicat des employés de garage et ceux de la corporation des concessionnaires.

Les dirigeants syndicaux, qui avaient obtenu un mandat les autorisant à signer le protocole de retour au travail si les choses prenaient une tournure satisfaisante, étaient supposés recommander aux 450 grévistes de voter le retour au travail, lors d'une assemblée générale à la CSD cet après-midi.

La condition préalable à la rentrée, soit le règlement du cas d'Universel Auto, a fait l'objet d'une entente négociée jeudi et vendredi et signée vendredi soir. Le concessionnaire Chrysler qui doit fermer ses

Voir A-2, GARAGES



Vengeance de Mouton noir!

Le Soleil, Clément Thibault

Dans une lettre déposée au SOLEIL sur le coup de minuit, la nuit dernière, "Mouton noir revendique l'attaque contre la statue (sic) de Duplessis". Mis au courant, les policiers de Québec n'ont pu constater l'acte de vandalisme ci-haut. Dans son réquisitoire, "Mouton noir" écrit: "De la parole, la génération sacrifiée passe aux actes" et lance un appel à la désobéissance civile, se faisant le champion des travailleurs contre les "décrets et les lois matraques".

41 000\$
à gagner ou
partager

... LE 22 JANVIER
BINGO SOLEIL REVIENT!

Soyez de la partie!
Abonnez-vous
pour recevoir
votre carte.
647-3333

PL-11.111



Bergeron ne nomme personne mais...

Ça recommence!

page B-1



Cloutier pourrait partir

Radio et télé: le deuxième souffle de janvier

page A-10

LE SOLEIL

Toute l'information, tous les jours.

ABONNEMENT: 647-3333

LE SOLEIL



87e année, no 11
52 pages 3 cahiers

QUÉBEC, LUNDI 10 JANVIER 1983

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 35c



Les organisateurs de l'événement en prévoyant 4,000 à 5,000. Il est venu près du double de Québécois des alentours pour assister à l'arrivée du Bonhomme Carnaval 1983, hier après-midi, à la marina de la rivière Saint-Charles.

Salut Bonhomme!

par **Andrée ROY**

C'est presque le double des gens attendus sur la Saint-Charles par les organisateurs du Carnaval de Québec 1983, qui ont "pris livraison" du Bonhomme Carnaval, hier vers 14h, en face de la marina.

Grâce aux températures assez basses enregistrées la nuit précédente, la dizaine de milliers de spectateurs ont pu assister, sur la glace de la rivière, à la livraison spéciale faite par les postes ca-

nadiennes du colis apportant le Bonhomme, en provenance de Artic Bay, dans les Territoires-du-Nord-Ouest canadien.

Le maire de la ville de Québec, Jean Pelletier, et le Bonhomme se sont ensuite échangé force civilités dans leur discours respectif. M. Pelletier a encore une fois énoncé sa fierté de remettre, jusqu'au 13 février prochain, les clefs de la ville entre les mains de "l'homme de la fête". Soulignant sa "joie de vivre et sa facilité à rendre les gens

heureux, même en cette période difficile", le maire de s'exclamer: "Dieu sait si on a besoin de rire et de chanter!"

A son tour, le Bonhomme s'est dit particulièrement heureux d'accepter ces clefs en cette année 1983 qui marque le 375e anniversaire de fondation de la ville de Québec. Il donnait ainsi le coup d'envoi aux activités précarnavalesques qui, elles, prendront fin avec l'ouverture officielle du 29e Carnaval de Québec, le 3 février.



En cet hiver sans neige, le moindre rond de glace fait la joie de ceux qui veulent s'aérer à tout prix, comme en fait foi cette scène croquée à Notre-Dame-des-Pins, dans la Beauce.

Les Québécois s'ennuient des plaisirs de l'hiver!

page A-3

Le front commun y va par étapes La grève sera générale le 1er février

par **Pierre PELCHAT**
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Le Québec va être secoué par un de ses plus importants conflits de travail qui devrait paralyser, dans un peu plus de 15 jours, presque la totalité des hôpitaux, centres d'accueil, écoles et cégeps de la province.

En effet, après de laborieuses discussions, le Front commun CSN-CEQ-FIQ, qui représente 200,000 employés du secteur public, a finalement arrêté la date de mercredi le 26 janvier pour

le début de la grève générale illimitée dans les services publics au Québec.

Ce débrayage généralisé se fera de façon graduelle et par étapes. Dans un premier temps, les 26 et 27 janvier, les enseignants des commissions scolaires et des cégeps, les professionnels du gouvernement dresseront des lignes de piquetage.

Le 28 janvier, un premier groupe de travailleurs des affaires sociales se joindra aux premiers grévistes. Il s'agit des syndiqués des centres locaux de services communautaires (CLSC), des centres régionaux de services so-

ciaux et de santé (CRSSS) et des centres de services sociaux (CSS) avec les employés de certains organismes paragouvernementaux dont Loto-Québec, la Régie des installations olympiques, l'Aide juridique, la Société des alcools et l'Office franco-québécois pour la jeunesse.

Le samedi 29 janvier, une importante manifestation doit avoir lieu devant le parlement, à Québec.

Le lundi suivant, ce sera au tour des employés des hôpitaux généraux à emboîter le pas au mouvement de grève générale. Le lendemain, le 1er février, les syndiqués des centres pour malades psychiatriques, pour malades chroniques, les centres d'accueil pour personnes âgées et ceux des hôpitaux privés viendront grossir les rangs des grévistes.

Au cours d'une conférence de presse, hier, à Montréal, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a indiqué que cet arrêt de travail vise

Voir page A-2, GRÈVE

- autre texte, page A-2
- l'éditorial d'Anne-Marie Voisard, page A-14



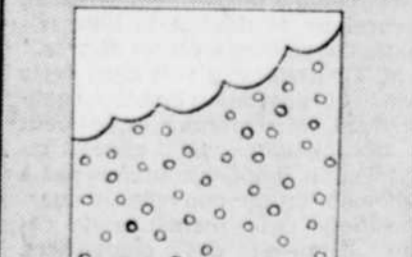
Vengeance de Mouton noir!

Le Soleil, Clément Thibout

Dans une lettre déposée au SOLEIL sur le coup de minuit, la nuit dernière, "Mouton noir" revendique l'attaque contre le statut (sic) de Duplessis". Mis au courant, les policiers de Québec n'ont pu que constater l'acte de vandalisme ci-haut. Dans son réquisitoire, "Mouton noir" écrit: "De la parole, la génération sacrifiée passe aux actes" et lance un appel à la désobéissance civile, se faisant le champion des travailleurs contre les "décrets et les lois matraques".

Sommaire

- Annonces classées B-10 à B-13
- Arts et spectacles A-10 et A-11
- Bandes dessinées B-8
- Bridge B-12
- Carrières et professions B-7
- Editorial A-14
- Feuilleton A-12
- Horoscope B-13
- Information régionale A-6 et A-7
- Loteries A-2 et A-8
- Monde A-8, A-9 et A-16
- Mot mystère B-13
- Mots croisés B-11
- Où aller à Québec A-12
- Page des lecteurs A-15
- Page documentaire A-13
- Sport B-1 à B-8
- Télévision A-10



Ennuagement graduel aujourd'hui à Québec et dans l'Est avec possibilité d'un peu de neige; maximum de moins 10 à moins 3. Aperçu pour demain, pluie ou neige. détails, page B-10

41 000\$ à gagner ou partager

BINGO SOLEIL REVIENT!

... LE 22 JANVIER

Soyez de la partie! Abonnez-vous pour recevoir votre carte. 647-3333

Heures d'ouverture: des associations de marchands veulent des consultations avant tout

MONTREAL (PC) — Diverses associations de marchands détaillants demandent au gouvernement québécois de ne pas procéder à l'élargissement des heures d'ouverture d'établissements commerciaux, avant d'avoir préalablement consulté les intervenants.

Dans un communiqué qu'elles ont fait parvenir, en fin de semaine, aux ministres Biron et Bédard, de même qu'au premier ministre Lévesque et au chef de l'opposition Gérard D. Lévesque, l'Association des marchands détaillants du Canada, Québec inc., de même que la Fédération du détail et des services du Québec disent espérer qu'aucune modification ne soit effectuée à la loi sur les heures d'ouverture avant la tenue d'une rencontre, prévue pour le mois de février.

Les associations de commerçants rappellent que le directeur du commerce au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme avait momentanément calmé leurs inquiétudes "en promettant que des hypothèses de modification à la loi seraient soumises au plus tard à la mi-

décembre et avant que de nouvelles dispositions soient adoptées".

Consultation annoncée

Se déclarant "fortes de l'appui d'une majorité incontestable de détaillants indépendants", ces deux associations déplorent le manque de consultation de la part des autorités gouvernementales et surtout le retard que celles-ci marquent dans la tenue de rencontres concernant les heures d'ouverture.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, avait annoncé, le 6 janvier dernier, que le gouvernement s'affairerait tout au long du mois de janvier à vérifier auprès des associations de commerçants s'il existe un consensus au sujet de l'élargissement des heures d'ouverture le dimanche.

Advenant l'existence d'un tel soutien généralisé, le ministre avisait d'une éventuelle modification de la réglementation.

Déjà, le ministre Clément Richard, des Affaires culturelles, a annoncé l'extension des heures d'ouverture, le dimanche, pour les libraires.



Tout un arbre de Noël
Al McMillan enlève les ampoules dans un arbre de Noël haut de 650 pieds, à Calgary, en Alberta. L'arbre, c'est l'antenne du poste de télévision CFCN. Le jeu de lumières court sur les câbles qui retiennent l'antenne.

Un conflit syndical perturbe la cie EPA

GANDER, Terre-Neuve (PC) — Les Eastern Provincial Airways (EPA) ont annoncé hier la mise à pied de 243 employés et des réductions de salaires pour leurs cadres.

Vendredi, quelque 350 employés d'entretien et de service ont été mis en lock-out par la compagnie après qu'ils eurent pris un vote de grève.

Les EPA, un des principaux transporteurs aériens régionaux du pays, desservent plusieurs villes de l'Atlantique ainsi que Montréal et Toronto. Durant le week-end, les opérations ont été réduites à 40 pour 100. Les services ont été notamment interrompus vers Churchill Falls et Stephenville, Terre-Neuve, ainsi que vers Saint-Jean et Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

Les EPA ont fait savoir que les horaires seront révisés à chaque jour, mais espèrent maintenir les vols vers Toronto ainsi que Goose Bay et Wabush, au Labrador. Les services seront réduits vers les autres destinations.

Par le biais d'un communiqué, la compagnie a précisé que des avis de mises à pied indéfinies ont été transmis à certains employés qui ne sont pas impliqués dans le conflit, soit 64 pilotes, 50 agents de bord, 125 préposés à la billetterie et quatre répartiteurs.

Le communiqué du transporteur aérien précise également que les cadres, y compris le président, ont accepté une diminution d'un tiers de leurs traitements pour la durée de la grève.

Samedi, la compagnie affirmait que 23 des grévistes avaient repris le travail après avoir été informés des dernières offres salariales présentées. Ces dernières prévoient une hausse immédiate de 12 pour 100 et une autre de 6 pour 100 en juin prochain.

Les employés de cette compagnie à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et à Wabush et Deer Lake, à Terre-Neuve, ne sont pas directement impliqués dans ce conflit.

Deux accidents mortels

La Sûreté du Québec ne rapporte que deux accidents mortels sur les routes du Québec au cours du week-end, mais aucun dans l'Est de la province.

L'une de ces deux tragédies, survenue sur la route 112, à Saint-Paul-d'Abbotsford, près de Granby, a cependant causé la mort d'un citoyen de Baie-des-Sables, près de Matane. Il s'agit de M. Raymond Santerre, âgé de 21 ans, du rang 4 à Baie-des-Sables. Il

aurait perdu la maîtrise de sa voiture sur la route glacée, vers minuit samedi.

L'autre accident s'est également produit près de Granby vendredi, sur la même route 112, à deux kilomètres à l'ouest de Waterloo, et par suite des mêmes raisons que le précédent. Deux voitures se sont heurtées de front après que l'une d'elles eut échappé au contrôle de son conducteur. M. Alfred Champagne, âgé de 55 ans, de la rue Strom à Granby Canton, y est décédé.

Un organisme appuie l'ouverture des brasseries le dimanche

MONTREAL (PC) — Le président du Bureau des permis d'alcools du Québec, M. Ghislain Laflamme, ne voit aucune raison pour que les brasseries de la province ne puissent ouvrir leurs portes le dimanche.

Les brasseries et tavernes du Québec ne peuvent faire affaires le dimanche, alors que les restaurants,

de leur côté, peuvent servir des boissons alcoolisées, sans restriction, et ce à n'importe quel jour de la semaine.

M. Laflamme a déclaré que son organisme recommande au ministère québécois de la Justice de permettre aux brasseries d'ouvrir leurs portes le dimanche, puisque de toute façon, les restaurateurs ne semblent pas y voir d'inconvénients.

La CEQ prêterait l'argent à l'Etat ... sous conditions

par Pierre PELCHAT (envoyé spécial du Soleil)

MONTREAL — La CEQ est prête à accepter les coupures de salaires de 20 pour 100 au cours des trois premiers mois de 1983 en échange d'une sécurité d'emploi pour les employés du secteur public.

C'est du moins le sens d'une des hypothèses formulées par la Centrale de l'enseignement du Québec qui n'a toutefois pas été retenue par les deux autres centrales syndicales qui forment le Front commun.

Selon certaines informations qui ont filtré, hier après-midi, la CEQ prêterait \$400 millions au gouvernement québécois, en acceptant les baisses de salaire contenues dans la loi 70, ce qui représente une économie de \$521 millions à l'Etat, tout en préservant les adoucissements de \$115 millions aux bas salaires du secteur public consentis en extrémis par les négociateurs gouvernementaux.

Cependant, ce prêt devrait être remboursé un peu plus tard aux employés de l'Etat selon des modalités à être négociées.

La CEQ pose par ailleurs quelques conditions pour que cette proposition soit possible. Tout d'abord, le gouvernement devra accepter d'investir cette somme pour créer des emplois dans le secteur privé. En plus, il devra ajouter un montant équivalent à ce fonds d'emploi, ce qui reviendrait à augmenter d'autant le

déficit budgétaire du gouvernement québécois.

La Centrale de l'enseignement pose également comme conditions le retrait de la loi 105 et des 109 décrets l'accompagnant et le maintien des emplois dans le secteur public, particulièrement pour les enseignants durement touchés par la hausse vertigineuse du nombre des professeurs qui seront mis en disponibilité d'ici 1985.

Or, ce dernier préalable signifie des déboursés additionnels de quelques centaines de millions pour le gouvernement québécois. Selon un rapide estimé, cette proposition de la CEQ, bien que séduisante à prime abord, résulte en une augmentation des dépenses publiques de près de \$2 milliards par rapport aux décrets pour les deux prochaines années.

La proposition de la CEQ rejoint en bonne partie une des hypothèses avancées par un des groupes de la CSN l'été dernier et qui se disait prêt à prêter \$521 millions au gouvernement Lévesque pour lui permettre de bouclier son budget.

Il y a quelque six mois, cette proposition avait été reléguée rapidement aux oubliettes. Dans un document dont LE SOLEIL avait fait état, un groupe de radicaux de la Fédération des affaires sociales de la CSN, appelé le "causus", avait vivement dénoncé des "concessions" que mettaient de l'avant certains négociateurs.

serviettes Royal Velvet 19.99

bain rég. 28.00 spécial

tapis de bain harmonisant 50 x 85 cm rég. 30.00 21.95 ou 20 x 34 pouces

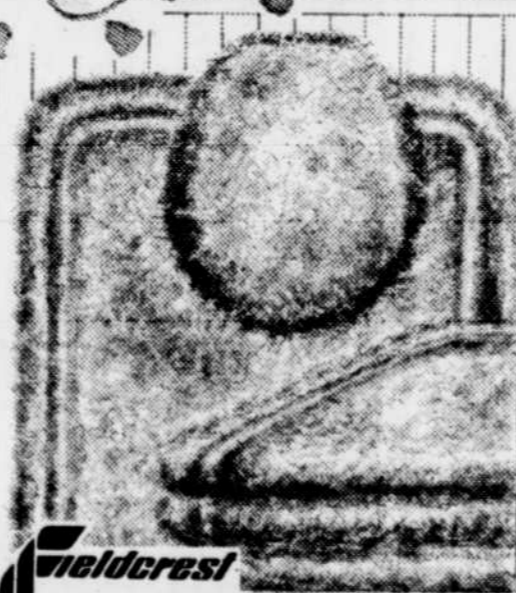
des coloris étincelants pour votre salle de bain... des accessoires faciles à harmoniser. choisissez la qualité « Royal Velvet »... serviettes 100% coton, douces et absorbantes, tapis de bain épais et moelleux, argent, champagne, blanc, cendre, marine, noir, pêche, malachite, écarlate.

les serviettes	rég.	spécial	les tapis	rég.	spécial
main	17.00	11.99	60 x 90 cm	33.00	23.95
débarbouillette	6.00	4.39	24 x 36 po.		
drap de bain	47.00	34.95	68 x 120 cm	55.00	39.95
			27 x 48 po.		
			couvre-abattant 14.00	9.99	
			standard		
			universel	16.00	11.99



vente de janvier

la lingère... la boutique de produits Feldcrest la plus complète à Québec...

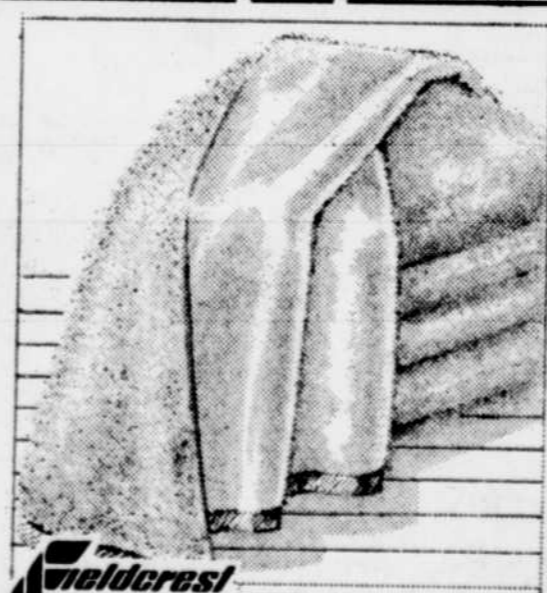


tapis de bain Excellence spécial 15.99

60 x 90 cm 24 x 36 po. rég. 25.00

s'harmonisent aux coloris de vos serviettes, tapis de bain avec bordure texturée ton sur ton et endos en latex anti-dérapant, facile d'entretien. 9 coloris assortis aux serviettes.

couvre-abattant rég. 14.00 spécial 8.99

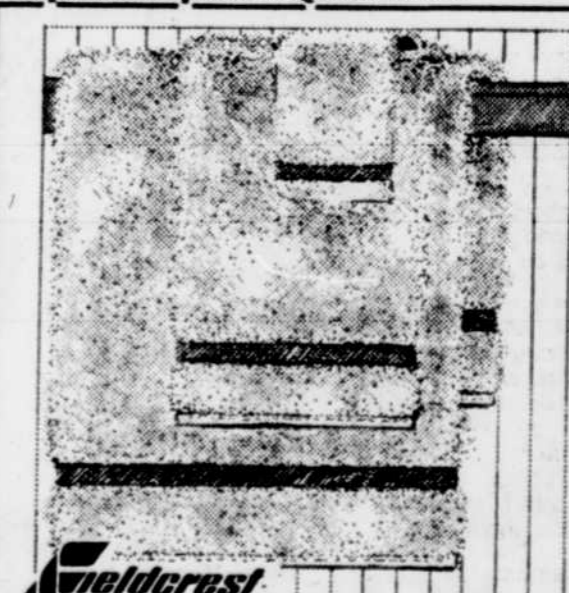


serviettes Lustre 15.99

bain rég. 22.00 spécial

très décoratives en belle ratine 90% coton et 10% polyester, fini velours d'un côté et tout coton de l'autre. marine, champagne, écarlate, sable, argent, cendre, noir, malachite.

	rég.	spécial
main	15.00	10.99
débarbouillette	5.75	4.19
invités	5.75	4.19



serviettes Excellence 12.99

bain rég. 17.00 spécial

en superbe ratine 100% coton, très absorbante avec bordure tissée. coloris mode de framboise, champagne, moka, blanc, rose, fumée, pêche, marine, malachite, mimosa, épinette bleu.

	rég.	spécial
main	12.50	8.99
débarbouillette	5.25	3.89

GRÈVE

(Suite de la première page)

surtout à forcer le gouvernement Lévesque à retirer les 109 décrets qui imposent les conditions de travail aux 300.000 employés du secteur public pour les trois prochaines années et à faire cesser les mesures de "répression", amendes et congédiements, qui pèsent sur les employés de l'Etat.

"C'est notre responsabilité, a-t-il affirmé, comme mouvement syndical, de reprendre le droit à la libre négociation et de faire lever les décrets."

M. Charbonneau voit dans cette annonce une invitation lancée au gouvernement de reprendre rapidement les négociations. Le cartel intersyndical n'annonce toutefois pas à ce moment-ci de nouvelles contre-propositions pour permettre de dénouer l'impasse des pourparlers. "C'est une main que nous tendons à la négociation mais qui signifie aussi un refus des décrets", a-t-il précisé. Le leader syndical a également dit s'attendre à une grève "très dure".

D'autre part, on s'attend à ce que les trois fédérations d'firmières qui regroupent 30.000 membres, et qui ne font pas partie du Front commun déclenchent la grève en même temps que les groupes des affaires sociales. Des échanges se poursuivent sur ce

sujet entre les groupes concernés.

Quant au Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, on se proposait de recourir à certains moyens de pression internes autres que la grève d'ici le 24 janvier. Toutefois, cette stratégie doit être révisée vers la fin du mois et on n'écarte pas la possibilité de recourir à la grève générale avec le Front commun.

M. Charbonneau a d'autre part laissé entendre que l'arrêt de travail pourrait prendre fin si le gouvernement québécois manifeste une intention claire de retirer les décrets et de reprendre les pourparlers.

Entre-temps, les dirigeants syndicaux entreprennent une tournée provinciale au cours des deux prochaines semaines pour renforcer les mandats de grève dans certains syndicats. Seule la FTQ entend faire voter de nouveau ses membres sur le recours à ce moyen de pression ultime.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30 Samedi: 9h00 à 13h00

REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 9h à 19h30

647-3233 à partir de 19h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

LA QUOTIDIENNE

(tirage de samedi)

6-4-6-2

Numéro Boni

752265

Informations: 643-8990

nos trois magasins sont ouverts tous les jours de 9h30 à 17h30, jeudi, vendredi jusqu'à 21h., samedi jusqu'à 17h.

la maison **simons**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

deux heures de stationnement gratuit, place de l'hôtel de ville... demandez votre timbre au moment de votre achat.

LES RÉGIONS

Education

Publication de sept monographies à l'UQR

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le département des sciences de l'éducation de l'UQR procédait ces jours derniers au lancement de sept monographies, dont les auteurs sont des professeurs à l'UQR. Il s'agit de MM. Clovis Théberge, Michel Dionne, Jacques Daignault, Mme Nicole Royer, Joséphe Bousser-Bal, Mme Yolande Tremblay et Guy Simard.

Tirées à quelques centaines d'exemplaires, ces monographies sont en quelque sorte une étude détaillée sur un sujet restreint et s'adressent plus particulièrement aux professeurs et étudiants de l'UQR ainsi qu'aux enseignants en général. On les décrit comme des rapports de recherche ou des réflexions critiques trop volumineux pour paraître dans une revue spécialisée, mais trop spécialisés pour faire l'objet d'un livre à grand tirage.

Pour le département des sciences de l'éducation, ces monographies représentent un lieu de publication qui

visé à stimuler l'implication en recherche de ses professeurs. A ce jour, le département compte 16 monographies à son actif.

L'ouvrage de Mme Nicole Royer, intitulé "L'enfant en développement social et affectif" (150 p.), porte sur l'évolution sociale et affective de l'enfant, sur ses réalités intérieures et extérieures. Tous les milieux de vie de l'enfant, allant de la famille à la garderie, à la maternelle et à l'école sont analysés.

Un guide didactique préparé par un groupe d'enseignants de Canabou, sous la direction de M. Guy Simard, professeur de lettres à l'UQR, s'intitule "Apprendre l'orthographe grammaticale au secondaire" (120 p.). Ce guide, résultat d'une recherche auprès de 324 élèves, aux cinq niveaux du secondaire de l'école polyvalente de Canabou, propose aux enseignants du secondaire une démarche globale d'intervention en orthographe grammaticale, en tenant compte de la réalité concrète de la classe de français au Québec.

La monographie de Mme Yolande Tremblay, intitulée "A propos du son dans la communication" (100 p.), nous introduit dans l'univers sonore pour une prise de conscience de la place de ce phénomène dans nos vies. Le kaléidoscope sonore, sous de multiples facettes, est examiné à la lumière des découvertes modernes.

Sous le titre "L'intégration du

matériel didactique à la pratique pédagogique" (248 p.), Joséphe Bousser-Bal fait état de certaines stratégies d'exploitation de matériel didactique (jeux éducatifs et magnétophone), au niveau primaire, afin d'intégrer ce matériel à la pratique pédagogique.

L'ouvrage de Jacques Daignault, intitulé "Le neuvième art" (182 p.), se veut un essai de pédagogie artistique, et explore les rapports entre le phénomène de l'expression et la pédagogie.

Quant au document de M. Clovis Théberge, intitulé "Approches de la psychomotricité" (215 p.), il fournit des réponses à la question de savoir ce qu'est la psychomotricité (liens étroits entre le mouvement, l'intelligence et l'affectivité), ainsi que sur l'origine et l'itinéraire de ce concept et ses lois fondamentales.

M. Michel Dionne traite pour sa part des "Écoles alternatives" (100 p.). Le phénomène des écoles publiques alternatives a pris de l'ampleur au Québec depuis huit ans et suscite aussi des interrogations. L'auteur vise à éclairer ce type d'innovation souvent mal comprise, en traçant l'histoire des écoles alternatives, en montrant leurs fondements, leurs objectifs et leur fonctionnement. Il y traite aussi des apprentissages académiques qu'on y fait.

Ces différentes monographies sont disponibles à l'UQR et leur coût varie entre \$4 et \$10.



L'université du Québec à Rimouski

AUBAINES EATON CANADA

SOUS-VETEMENTS EN COTON
CHEZ EATON SEULEMENT

30% à 33% de rabais!

COMMANDEZ AUJOURD'HUI: 653-9331



Le coton n'est pas dentelle, mais il peut être tout aussi affriolant! Vous n'avez qu'à regarder de près ces dessous féminins exclusifs à Eaton. Quelle coquetterie des motifs et des couleurs! De plus, ils sont doux, confortables et absorbants. Alors, faites bonne provision chez Eaton.

Camisole en tricot de coton
Prix courant Eaton 10.00

6⁹⁹
ch.

1. Camisole avec fine incrustation de dentelle devant. En bleu, lilas et rose s'harmonisant aux dessous nos 2 et 3. Tailles petite, moyenne, grande.

Culottes en coton
Prix courant Eaton 3.00 ch.

3 pour 5⁹⁹

Une sélection des plus intéressantes et un prix fort avantageux! Au choix: couleurs unies, rayures, imprimé, motif pointelle. Tailles petite, moyenne, grande.

Commandez dès aujourd'hui!

2. Culottes aux hanches ou bikini dans les teintes unies bleu, lilas, rose.
3. Culottes aux hanches ou bikini avec rayures dans les tons bleu, lilas ou rose sur fond blanc.
4. Culottes aux hanches ou bikini à motif floral dans les tons rose, bleu roi et gris frais sur fond blanc.
5. Culottes aux hanches ou bikini à motif pointelle dans les tons blanc, chair ou noir.

Eaton Place Ste-Foy et Galeries de la Capitale. Rayon 603.
Venez ou téléphonez: 653-9331

LES BONNS RABAIS EATON D'UN OcéAN À L'AUTRE

Notre standard téléphonique ouvre à 9 h 10

Composez 653-9331 pour connaître nos heures d'ouverture ou l'adresse du magasin Eaton près de chez vous

EATON



Price

Duhaime attendrait que les passions s'éteignent

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil
RIMOUSKI — Selon M. Denis Lebel, il y a gros à parier que le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, ne fera pas connaître avant longtemps sa décision quant au choix de l'investisseur qui prendra la relève de la scierie Abitibi-Price, à Price.

M. Lebel tenait ces propos au cours d'une conférence de presse convoquée à la suite d'une rencontre jeudi dernier avec des représentants de divers organismes de Price.

Tout simplement, devait préciser M. Lebel, parce que c'est là une décision politique, et que les décisions politiques sont généralement prises après que les chicanes de clocher furent réglées.

On sait que la firme Deniso Lebel Inc. signait, le 3 novembre dernier, avec la firme Abitibi-Price, une entente selon laquelle elle achetait la scierie de Price pour la somme de \$100,000, et dans laquelle elle s'engageait à fournir à Abitibi-Price 40,000 tonnes de copeaux annuellement.

Cette entente est cependant sujette à l'approbation du MER, qui doit accorder les garanties d'approvisionnement. Mais on sait que dans les jours qui suivirent, un deuxième investisseur, l'Association nationale des industriels du bois de sciage (ANIBS), présentait un autre projet de reconstruction de la scierie de Price, qui impliquait une participation financière tant des travailleurs que de la population de Price.

Dans un village qui a vécu pendant une centaine d'années de cette industrie du sciage, le désarroi était total à l'annonce de la fermeture. Et contrairement à ce qu'on pourrait penser, la présence de deux investisseurs en temps de crise n'avait rien pour arranger les choses.

On sait maintenant que le CODEM (Conseil de développement économique de la Mitis), le CRD, le conseil municipal de Price, le comité de survie de Price se sont prononcés en faveur du projet de l'ANIBS. Mais on sait également que les travailleurs de la scierie de Price ont refusé, au cours d'une assemblée tenue en décembre dernier, de participer financièrement au projet de relance de l'ANIBS.

Les passions s'animant dans ce dossier, le ministre Duhaime décidait de reporter sa décision après son retour de vacances après le 15 janvier prochain.

Au cours de la conférence de presse qu'il tenait hier soir, M. Lebel a exprimé son étonnement sur le fait que ni le CODEM, ni la municipalité n'ait songé à le contacter avant de prendre position envers l'un des deux



M. Yves DUHAIME

projets de relance. Cette attitude, dit-il, est d'autant plus étonnante que le rôle normalement dévolu à un commissariat industriel est d'attirer des investisseurs et non pas de les écarter.

Pour M. Lebel, il n'est pas farfelu de penser que la véritable partie d'échecs pourrait se jouer au niveau des hauts fonctionnaires plutôt qu'au niveau de la population de Price.

Pour sa part, M. Lebel se dit lié par le contrat qu'il a signé avec Abitibi-Price, mais tout en reconnaissant qu'il convoite l'approbation du ministre, il n'hésite pas à affirmer qu'il laisserait tout tomber s'il n'était pas lié par ce contrat.

Il ajoute cependant que si le ministre devait se prononcer en faveur de l'autre projet, celui de l'ANIBS, il n'hésiterait pas à en saisir la Chambre de commerce provinciale, l'ombudsman, l'Association des manufacturiers du bois de sciage du Québec, les partis d'opposition ainsi que ses avocats.

31 vols apparemment éclaircis à Rimouski

par Lucien LATULIPPE

L'arrestation de deux suspects a permis à la Sûreté du Québec de Rimouski d'éclaircir 31 dossiers relativement à des vols commis dans des chalets de municipalités de Saint-Marcellin et de Saint-Anaclet depuis avril dernier.

L'un des suspects est âgé de 20 ans et l'autre est un mineur dont le cas sera soumis au directeur de la protection de la jeunesse. Le majeur a été traduit en cour des sessions de la paix, et les plaintes sont signées par Me Georges Rioux, procureur de la Couronne.

Selon l'enquête menée par l'agent Gilles Tremblay, du poste de la SQ à Rimouski, le butin volé aurait une valeur de \$15,000 et une bonne partie

a été récupérée. Il est formé de bien des objets, y compris une motoneige.

De son côté, la police de Rimouski a mis la main sur un adolescent qui aurait causé des méfaits évalués à \$10,000 dans cinq écoles de cette ville pendant la période des Fêtes. Cet étudiant sera aussi traduit devant le DPJ.

Pour sa part, la police de Rivière-du-Loup a ouvert une enquête sur le cambriolage d'un bureau de courtiers en assurances situé sur la rue Ibeville. Les intrus sont entrés par une fenêtre et ils ont réussi à ouvrir le coffre-fort avec une pince-monsieur pour rafler quelque \$700 en argent et des chèques d'une valeur totale de \$3,500.

LES RÉGIONS



Le théâtre a toujours eu sa place à Deschambault. Les sept administrateurs de la troupe, Louise Bilodeau, Réjeanne Troitier, Rémi Vézina, Nicole Montambault, Suzanne Montambault, Madeleine Bouillé et Aline Martel, perpétuent la tradition.

Troupe théâtrale de Deschambault

Il y a deux ans commençait la folle odyssée des Fous du Roy

Isabelle JINCHEREAU (collaboration spéciale)

DESCHAMBAULT — Il y a un peu plus de deux ans naissait à Deschambault une première troupe de théâtre amateur: les Fous du Roy. Question de perpétuer une tradition chère à cette paroisse archaïque de 1.700 habitants, dont la pointe avance dans le Saint-Laurent, une vingtaine de citoyens âgés de 15 à 52 ans répondent à l'appel lancé par Madeleine Bouillé.

Au programme, deux pièces humoristiques. D'abord, une oeuvre de Labiche adaptée par Mme Bouillé, "Ma Rosalie", au succès instantané. La seconde, "Heure de folie" propose François Montambault et René Vézina au rang des "symboles-idoles" de la comédie, tout au moins dans le village.

Première mission réussie pour les Fous du Roy. Une appellation qui évoque les bouffons qui déridaient les rois jadis et qui fait en même temps revivre le chemin du Roy, route principale bordant le sud de la région de Portneuf.

"Le succès de "Ma Rosalie" a marqué la troupe, désormais orientée vers la comédie", précise Nicole Montambault, l'une des sept membres du conseil d'administration de la troupe. Il est vrai qu'à Deschambault, la population est âgée et plutôt conservatrice. La troupe doit donc décider le public et prévoir un

sujet attirant pour toute la famille.

On s'oriente donc vers des auteurs comme Labiche, Félix Leclerc, Jean de Letraz, Courteline, De Marchenelles ou des adaptations d'ouvrages du 19e siècle. Pourquoi pas du québécois? "Les pièces sont difficiles à trouver et nous sommes limités en espace. Les scènes du couvent ou du vieux presbytère ne peuvent accueillir plus de six acteurs", explique Madeleine Bouillé.

Le grand saut

Les Fous du Roy regroupent aujourd'hui 28 membres, dont 12 garçons. Mères de familles, étudiants(es), travailleurs(euses), chômeurs(euses), timides se sont embarqués dans cette palpitante aventure. Sans auditions ni cours de théâtre. Tous ont appris sur le tas. Les protagonistes passent de la scène aux accessoires, au maquillage, à la publicité et agissent, à la rigueur comme souffleur, en cas de panne. Quand il s'agit de trou-

ver des costumes, tout le monde s'y met.

On s'improvise avec le théâtre ancien, il est plus facile de changer de peau. Grâce aux appareils d'époque, on identifie ce qu'on aime et ce qu'on veut", souligne Nicole Montambault.

Metteur en scène depuis 1964, Madeleine Bouillé ne mise sur aucune technique particulière d'apprentissage pour ses élèves. "Je donne ce que j'ai. Ma priorité, ce n'est pas de faire des vedettes. Je puise dans mon matériel et je l'adapte. Extraits du Petit Bonheur, sujets comiques comme "Marions belle-maman, "Joyeux Noël pour Antime", "Ti-Charles, vas voir Artémise", soirée de variété ou café-théâtre font partie des 10 pièces présentées en deux ans par la troupe. En juin prochain, les membres se seront farcis quinze pièces d'une durée moyenne de 30 minutes. En décembre dernier, on en a présenté trois. Pour la Saint-Jean-Baptiste, on

projette une création collective et une oeuvre adapté par Lucille Bouillé. Pour satisfaire les horaires de tout le monde, on a instauré une répétition la semaine et une autre la fin de semaine, pour deux groupes distincts. Les fonds récoltés au cours des tournées de la troupe à Portneuf, Saint-Marc et

Saint-Ubalde sont directement injectés dans le matériel.

Projet

"Le théâtre, c'est du vrai sport. On veut frapper, on veut relever le défi", lance Nicole Montambault. Encore faut-il aller jusqu'au bout.

C'est ainsi que les membres caressent le rêve de participer à un festival de théâtre amateur. Histoire de vérifier leur calibre et de s'inspirer. En attendant, les Fous du Roy offrent leurs talents et leur répertoire aux organismes locaux ou régionaux, en mal d'animateurs pour une bonne cause.

Offre d'achat pour le couvoir coopératif de Saint-Augustin

par Isabelle JINCHEREAU (collaboration spéciale)

SAINT-AUGUSTIN — Les propriétaires du couvoir Lanoie & Frères de Sainte-Hélène-de-Bagot, dans la région de Montréal, viennent de déposer une offre d'achat pour le couvoir coopératif de Saint-Augustin, tombé en faillite en décembre dernier. Des négociations avec les représentants de la firme Mercure, Béliveau & Associés, mandataire de la Banque Royale dans ce dossier, sont présentement en cours et le sort de la coopérative ne sera vraisemblablement connu qu'au milieu de la semaine. Le montant de la proposition n'a pas été dévoilé.

Selon le président de la défunte coop, M. Gérard Plamondon, une relance des opérations à Saint-Augustin demeure toujours possible. Le couvoir employait quatre travailleurs et se spécialisait dans la production de dindonneaux depuis 50 ans. Il produisait environ 850.000 dindonneaux annuellement.

Les déboires de l'entreprise ont débuté avec l'achat, en 1980, au coût de \$190.000, de l'équipement et de l'achalandage du couvoir Vaillancourt de Dorval, dans le cadre du plan d'expansion de Saint-Augustin. Aux dires de M. Plamondon, l'entente prévoyait une clause de non-concurrence mais un an plus tard, l'entreprise montréalaise rouvrait ses portes sous la nouvelle raison sociale "Couvoir unique", avec de nouveaux propriétaires, reprenant du même coup sa part du marché.

La coopérative se retrouve vite avec un excédent de production de quelque 500.000 oeufs en 1982, un surplus de matériel, un faible volume de vente et trop de dettes. Les biens immobiliers et l'équipement de la coop sont évalués à \$282.000. Le Québec regroupe quatre couvoirs dont deux sont situés à Valcartier, les autres, dans la banlieue montréalaise.

AUJOURD'HUI

Voyez le cahier publicitaire de

SEARS

INSERE DANS CETTE EDITION

SI VOUS AVEZ BESOIN DE LUNETTES APORTEZ VOTRE ORDONNANCE ET BENEFICIEZ DE

50% DE RABAIS SUR L'ACHAT DE VOTRE MONTURE



TOUTES NOS MONTURES SONT REDUITES DE 50%.

SERVICE ET EXECUTION DE QUALITE INDISCUPTABLE. GARANTIE INCONDITIONNELLE DE SATISFACTION.

Cette offre est valable à l'achat de lunettes complètes, montures et lentilles comprises, et se termine le 28 février 1983.

Yves R. Girard Opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy face à l'église Saint-Sacrement

681-3578

6 jours seulement 10 11 12 13 14 15 JANVIER

VENTE

annuelle

D'ENTREPÔT

Pour jeunes hommes et hommes de toutes tailles, 28 à 64

Rabais jusqu'à

50%

Venez profiter des rabais extraordinaires sur complets, paletots, vestons sport, pantalons en flanelle ou en tricot lavables, Coupe-vent de ski, blousons doubles canadiens, paletots 3-4 chemises longues, chemises sport, robes de chambre (P à TQ), chapeaux, casques, les quarts, bas, souliers et boîtes d'hiver.

Bovet

à nos deux magasins de PLACE STE-FOY seulement

CECA LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC

COURS AUX ADULTES SESSION D'HIVER

INSCRIPTION 10, 11, 12 JANVIER 1983 de: 18 h 30 à 21 h 00

CENTRES D'INSCRIPTION	COURS
École Secondaire Marie-de-l'Incarnation 2050, 8ième Avenue Québec (Limoilou)	<ul style="list-style-type: none"> Formation générale (Base à sec. V): 2 soirs/semaine ou le jour Service aux autodidactes Conversation anglaise Alphabétisation Éducation populaire <ul style="list-style-type: none"> Croissance personnelle Relations humaines Relations parents-enfants Préparation à la retraite Autodéfense (Wendo) Entretien de l'automobile Etc.
École Secondaire Louis-Jolliet 1201, Dorchester Nord Québec.	<ul style="list-style-type: none"> Administration et secrétariat: <ul style="list-style-type: none"> dactylographie sténographie comptabilité traitement de textes etc.
Pavillon Wilbrod Bherer 7, rue Lee Québec.	<ul style="list-style-type: none"> Coiffures (Hommes et dames) Mécanique de moteurs diesel Alimentation et hébergement Services de restauration
Centre de Formation Professionnelle 1050, rue Borne (Centre Industriel St-Malo)	<ul style="list-style-type: none"> Tous les métiers de la construction Techniques de la santé Mécanique du bâtiment Imprimerie Mécanique ajustage Horlogerie Electrotechnique Sécurité construction (code)
Pavillon de l'Automobile 125 Ouest, des Commissaires Québec.	<ul style="list-style-type: none"> Mécanique générale I, II, III, IV Alignement et balancement Carb — élect — mise au point Climatisation Syst. anti-pollution Transmission automatique Réparation de freins Débosselage I, II, III, IV

RENSEIGNEMENTS 688-3242

EXAMEN D'ADMISSION PREMIERE SECONDAIRE

15 janvier 19 février 19 mars

- Institution d'enseignement privé pour jeunes filles.
- Cours secondaire complet.
- Externat — Pensionnat
- Sous la direction des SOEURS DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

Les admissions en deuxième, troisième, quatrième, cinquième se font après étude du dossier scolaire.

BUREAU DES ADMISSIONS:
(418) 681-7781

COLLÈGE NOTRE-DAME-DE-BELLEVUE
1605, Chemin Ste-Foy Québec (Québec)
G1S 2P2

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

765 AVIS DE DÉCÈS

ALBERT, Gérard — A l'hôpital de l'Enfant Jésus, le 7 janvier 1983, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Gérard Albert (Nicole Boies), M. et Mme Alain Albert (Ghislaine Milliard), M. et Mme Claude Albert (Patricia Judge), M. Donald Albert, M. et Mme Georges Albert (Diane Tremblay), ainsi que ses petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La direction des funéraires

F.X. Bouchard Inc. Pour renseignements: 663-9838.

BEDARD (Marie-Louise Martel) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 9 janvier 1983, à l'âge de 93 ans, est décédée dame Marie-Louise Martel, épouse de feu Joseph-Bédard, ainsi que ses petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La direction des funéraires

Lépine-Cloutier Ltée 990, le Avenue lundi de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 10h en l'église St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière de Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles Marcel (Georgette Audy), Jean-Benoît, Isidore (Cécile Lessard), Georges-Eduard (Honoré Desrochers), Jacqueline (Adrien Trudel), Camille (Thérèse Lévesque), Cyrille (Céline Paquet), sa belle-fille Mme Thérèse Bélisle, son frère et sa belle-sœur M. et Mme Laurent Martel (Aline Gaudreault), Mme Simon Drolet (Azalie Martel), ses belles-sœurs Mme Joseph Martel (Marguerite Pettitler), son beau-frère M. Jules Belleau, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

BEDARD (Marie-Louise Martel) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 9 janvier 1983, à l'âge de 93 ans, est décédée dame Marie-Louise Martel, épouse de feu Joseph-Bédard, ainsi que ses petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La direction des funéraires

Lépine-Cloutier Ltée 990, le Avenue lundi de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 10h en l'église St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière de Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles Marcel (Georgette Audy), Jean-Benoît, Isidore (Cécile Lessard), Georges-Eduard (Honoré Desrochers), Jacqueline (Adrien Trudel), Camille (Thérèse Lévesque), Cyrille (Céline Paquet), sa belle-fille Mme Thérèse Bélisle, son frère et sa belle-sœur M. et Mme Laurent Martel (Aline Gaudreault), Mme Simon Drolet (Azalie Martel), ses belles-sœurs Mme Joseph Martel (Marguerite Pettitler), son beau-frère M. Jules Belleau, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

BEDARD (Marie-Louise Martel) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 9 janvier 1983, à l'âge de 93 ans, est décédée dame Marie-Louise Martel, épouse de feu Joseph-Bédard, ainsi que ses petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La direction des funéraires

Lépine-Cloutier Ltée 990, le Avenue lundi de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 10h en l'église St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière de Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles Marcel (Georgette Audy), Jean-Benoît, Isidore (Cécile Lessard), Georges-Eduard (Honoré Desrochers), Jacqueline (Adrien Trudel), Camille (Thérèse Lévesque), Cyrille (Céline Paquet), sa belle-fille Mme Thérèse Bélisle, son frère et sa belle-sœur M. et Mme Laurent Martel (Aline Gaudreault), Mme Simon Drolet (Azalie Martel), ses belles-sœurs Mme Joseph Martel (Marguerite Pettitler), son beau-frère M. Jules Belleau, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

BEDARD (Marie-Louise Martel) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 9 janvier 1983, à l'âge de 93 ans, est décédée dame Marie-Louise Martel, épouse de feu Joseph-Bédard, ainsi que ses petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La direction des funéraires

Lépine-Cloutier Ltée 990, le Avenue lundi de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 10h en l'église St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière de Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles Marcel (Georgette Audy), Jean-Benoît, Isidore (Cécile Lessard), Georges-Eduard (Honoré Desrochers), Jacqueline (Adrien Trudel), Camille (Thérèse Lévesque), Cyrille (Céline Paquet), sa belle-fille Mme Thérèse Bélisle, son frère et sa belle-sœur M. et Mme Laurent Martel (Aline Gaudreault), Mme Simon Drolet (Azalie Martel), ses belles-sœurs Mme Joseph Martel (Marguerite Pettitler), son beau-frère M. Jules Belleau, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

BEDARD (Marie-Louise Martel) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 9 janvier 1983, à l'âge de 93 ans, est décédée dame Marie-Louise Martel, épouse de feu Joseph-Bédard, ainsi que ses petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La direction des funéraires

Lépine-Cloutier Ltée 990, le Avenue lundi de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 10h en l'église St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière de Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles Marcel (Georgette Audy), Jean-Benoît, Isidore (Cécile Lessard), Georges-Eduard (Honoré Desrochers), Jacqueline (Adrien Trudel), Camille (Thérèse Lévesque), Cyrille (Céline Paquet), sa belle-fille Mme Thérèse Bélisle, son frère et sa belle-sœur M. et Mme Laurent Martel (Aline Gaudreault), Mme Simon Drolet (Azalie Martel), ses belles-sœurs Mme Joseph Martel (Marguerite Pettitler), son beau-frère M. Jules Belleau, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

CHRETIEN (Anaclet) — Au Chul, de Ste-Foy, le 9 janvier 1983, à l'âge de 75 ans, est décédé M.

Anaclet Chrétien, époux de dame Françoise Leday. Il demeurait au 194 rue de la Station, Laurier Station, autrefois de St-Eduard de Lotbinière. Les funérailles auront lieu mardi le 11 janvier à 11h. Départ du salon funéraire

Beaudoin, Ferland
Dupuis Ltée
865 rue Coulombe
St-Eduard

à 10h45 pour l'église de St-Eduard et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants M. et Mme Hervé Chrétien (Rolande Faucher), M. et Mme Jean-Claude Bélanger (Lise), M. et Mme Georges-Emile Leclerc (Micheline), M. et Mme Donat Trépanier (Pauline), M. et Mme Michel Jacques (Rita), M. et Mme Richard Chrétien (Ginette Sévigny), M. et Mme Jean-Nicolas Chrétien (Carole Auger), M. et Mme Maurice Leclerc (Danielle), ainsi que plusieurs petits-enfants, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

DELISLE (Maria Talbot)

A l'hôpital Jeffrey Hale, le 9 janvier 1983, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Maria Talbot, épouse de feu Donat Delisle. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois
lundi de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 10h en l'église St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles Yvette (Jean Ricard), Yvon (Thérèse Alaïre), Valérie (René Biodeau), Claude (Marguerite Tremblay), Béatrice, Donald, Denise (Léonard Byrne), André (Yolande Charon), Réjeanne (Dr Guy Lemay), Monique (Jacques Hébert), sa sœur Mme Amélie Aoubt, ses belles-sœurs Mme Rose-Anna Talbot, Mme Niobé Piché, Mme Jeanne Lehoullier, Mme Rosella Veilleux, Mme Adrienne Bolduc, Mme Laurence Delisle, Mme Elva Delisle, Mme Yvette Delisle, Mme Claire Delisle, Mme Louise Delisle, Mme Germaine Delisle, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

DROUIN (Denis) — A l'Hôtel-Dieu de St-Georges, le 9 janvier 1983, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Denis Drouin, époux de dame Aline Bolduc. Il demeurait au 1320, 126e Rue, St-Georges. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 janvier à 14h. Départ de la maison funéraire

Roy & Giguère inc
13455, 10e Avenue
St-Georges est

à 14h45 pour l'église de l'Assomption et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles Fabrice Gilles, Lorraine (André Rodrigue), Renaud (Lise Jacques), Nicole (Pierre Rodrigue), Mario, Lucie (Marquis Cliche), ses petits-enfants François, Nicolas, Marie-Pierre, Amélie, Marc-Denis, Guillaume, Olivier et Charles-André, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs M. et Mme Léopold Turcotte (Yvette), M. et Mme Marcel Drouin (Claire), M. et Mme Patrick Drouin (Noëlla), M. et Mme Donald Poulin (Yolande), M. et Mme Jean-Paul Drouin (Carmelle), M. et Mme Armand Drouin (Paulette), M. et Mme Hervé Drouin (Henriette), M. et Mme Olivia Drouin (Jacqueline), M. et Mme Lionel Gilbert (Lucille), M. et Mme Claude Drouin (Carmelle), M. et Mme Richard Cloutier (Marie-Paule), M. et Mme Hervé Giroux (Raymond), M. et Mme Guy Drouin (Micheline), Mme Marguerite Rancourt, M. et Mme Aimé-Rosé Bolduc, M. et Mme Roméo Boucher (Marie-Paule), M. et Mme Henri-Paul Turcotte (Henriette), M. et Mme Pasteur Loubier (Julienne), M. et Mme Victor Bolduc (Françoise), M. Fernand Poulin, M.

GIRARD (Roger)

A Québec, le 7 janvier 1983, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Roger Girard, constable de la Police de la Ville de Québec, époux de dame Lise Lemelin. Il demeurait au 161, rue Verret, Notre-Dame. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 6450, Henri-Bourassa
Charlesbourg
dimanche et lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Le service religieux sera célébré mardi le 11 janvier à 14h en la Basilique Notre-Dame de Québec, le cortège funéraire partira du funérarium à 13h. L'inhumation se fera au cimetière de Bagotville, mercredi le 12 janvier à 14h. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claudia et Eric, ses parents: M. et Mme Hermel Girard (Jeanne-Mance Boivin), ses beaux-parents: M. et Mme Edmond Lemelin (Irène), ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaëtan Girard (Cécilia Simard), M. et Mme René-Claude Girard (Michèle Potvin), M. et Mme Laval Girard (Anna Bouchard), M. et Mme Mario Girard (Jeannine Dufour), M. Gilles Girard, M. et Mme Marcel-Marie Girard (Claire Bergeron), M. et Mme Bruno Girard (Rita Bouchard), MM. Jacques, Yves et Yvon Girard, Mlle Suzanne Lemelin, M. et Mme Christian Ménard (Hélène Lemelin), M. et Mme Denis Plante (Elène Lemelin), MM. Michel et Roger Lemelin, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

GIRARD (Roger)

A Québec, le 7 janvier 1983, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Roger Girard, constable de la Police de la Ville de Québec, époux de dame Lise Lemelin. Il demeurait au 161, rue Verret, Notre-Dame. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 6450, Henri-Bourassa
Charlesbourg
dimanche et lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Le service religieux sera célébré mardi le 11 janvier à 14h en la Basilique Notre-Dame de Québec, le cortège funéraire partira du funérarium à 13h. L'inhumation se fera au cimetière de Bagotville, mercredi le 12 janvier à 14h. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claudia et Eric, ses parents: M. et Mme Hermel Girard (Jeanne-Mance Boivin), ses beaux-parents: M. et Mme Edmond Lemelin (Irène), ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaëtan Girard (Cécilia Simard), M. et Mme René-Claude Girard (Michèle Potvin), M. et Mme Laval Girard (Anna Bouchard), M. et Mme Mario Girard (Jeannine Dufour), M. Gilles Girard, M. et Mme Marcel-Marie Girard (Claire Bergeron), M. et Mme Bruno Girard (Rita Bouchard), MM. Jacques, Yves et Yvon Girard, Mlle Suzanne Lemelin, M. et Mme Christian Ménard (Hélène Lemelin), M. et Mme Denis Plante (Elène Lemelin), MM. Michel et Roger Lemelin, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

GIRARD (Roger)

A Québec, le 7 janvier 1983, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Roger Girard, constable de la Police de la Ville de Québec, époux de dame Lise Lemelin. Il demeurait au 161, rue Verret, Notre-Dame. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 6450, Henri-Bourassa
Charlesbourg
dimanche et lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Le service religieux sera célébré mardi le 11 janvier à 14h en la Basilique Notre-Dame de Québec, le cortège funéraire partira du funérarium à 13h. L'inhumation se fera au cimetière de Bagotville, mercredi le 12 janvier à 14h. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claudia et Eric, ses parents: M. et Mme Hermel Girard (Jeanne-Mance Boivin), ses beaux-parents: M. et Mme Edmond Lemelin (Irène), ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaëtan Girard (Cécilia Simard), M. et Mme René-Claude Girard (Michèle Potvin), M. et Mme Laval Girard (Anna Bouchard), M. et Mme Mario Girard (Jeannine Dufour), M. Gilles Girard, M. et Mme Marcel-Marie Girard (Claire Bergeron), M. et Mme Bruno Girard (Rita Bouchard), MM. Jacques, Yves et Yvon Girard, Mlle Suzanne Lemelin, M. et Mme Christian Ménard (Hélène Lemelin), M. et Mme Denis Plante (Elène Lemelin), MM. Michel et Roger Lemelin, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

GIRARD (Roger)

A Québec, le 7 janvier 1983, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Roger Girard, constable de la Police de la Ville de Québec, époux de dame Lise Lemelin. Il demeurait au 161, rue Verret, Notre-Dame. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 6450, Henri-Bourassa
Charlesbourg
dimanche et lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Le service religieux sera célébré mardi le 11 janvier à 14h en la Basilique Notre-Dame de Québec, le cortège funéraire partira du funérarium à 13h. L'inhumation se fera au cimetière de Bagotville, mercredi le 12 janvier à 14h. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claudia et Eric, ses parents: M. et Mme Hermel Girard (Jeanne-Mance Boivin), ses beaux-parents: M. et Mme Edmond Lemelin (Irène), ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaëtan Girard (Cécilia Simard), M. et Mme René-Claude Girard (Michèle Potvin), M. et Mme Laval Girard (Anna Bouchard), M. et Mme Mario Girard (Jeannine Dufour), M. Gilles Girard, M. et Mme Marcel-Marie Girard (Claire Bergeron), M. et Mme Bruno Girard (Rita Bouchard), MM. Jacques, Yves et Yvon Girard, Mlle Suzanne Lemelin, M. et Mme Christian Ménard (Hélène Lemelin), M. et Mme Denis Plante (Elène Lemelin), MM. Michel et Roger Lemelin, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

GIRARD (Roger)

A Québec, le 7 janvier 1983, à l'âge de 34 ans, est décédé M. Roger Girard, constable de la Police de la Ville de Québec, époux de dame Lise Lemelin. Il demeurait au 161, rue Verret, Notre-Dame. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 6450, Henri-Bourassa
Charlesbourg
dimanche et lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Le service religieux sera célébré mardi le 11 janvier à 14h en la Basilique Notre-Dame de Québec, le cortège funéraire partira du funérarium à 13h. L'inhumation se fera au cimetière de Bagotville, mercredi le 12 janvier à 14h. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claudia et Eric, ses parents: M. et Mme Hermel Girard (Jeanne-Mance Boivin), ses beaux-parents: M. et Mme Edmond Lemelin (Irène), ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gaëtan Girard (Cécilia Simard), M. et Mme René-Claude Girard (Michèle Potvin), M. et Mme Laval Girard (Anna Bouchard), M. et Mme Mario Girard (Jeannine Dufour), M. Gilles Girard, M. et Mme Marcel-Marie Girard (Claire Bergeron), M. et Mme Bruno Girard (Rita Bouchard), MM. Jacques, Yves et Yvon Girard, Mlle Suzanne Lemelin, M. et Mme Christian Ménard (Hélène Lemelin), M. et Mme Denis Plante (Elène Lemelin), MM. Michel et Roger Lemelin, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

GODBOUT (Adélaïde) — A St-Georges, le 8 janvier 1983, à l'âge de 75 ans, est décédée Adélaïde Brisson, épouse de Egdé Godbout, de St-Georges.

et Mme Raoul Bolduc (Gisèle), ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles, tantes, cousins et cousines. A la demande de l'envoyé de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer.

FRENETTE (Simone Paquin) — A Québec, le 9 janvier 1983, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Simone Paquin, épouse de feu M. Alfred Frenette. Elle demeurait au 531, rue Notre-Dame, Portneuf-Station. Les funérailles auront lieu mardi le 11 janvier à 14h30. Départ de la résidence funéraire

L'Leclerc & Fils Ltée
527 Notre-Dame
Portneuf-Station

à 14h15 pour l'église de Portneuf-Station et de là au cimetière de ville Portneuf. Elle laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Roland Piché (Jeanine), sr Jacqueline Frenette c.s.l., M. et Mme Sylvio Frenette (Madeleine Julien), M. et Mme Jean-Pierre Beaumont (Denise), Roméo et Lisette Frenette ainsi que ses frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, petits-enfants, arrière-petits-enfants.

GIGUÈRE (Georgette Gauthier) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 9 janvier 1983, à l'âge de 51 ans et 6 mois, est décédée dame Georgette Gauthier, épouse de M. Jean-Marc Giguère. Elle demeurait au 11,122 rue Royale, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 janvier à 14h30. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc
11,241 ave Royale
Beauport

à 14h15 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants Jacques et Marthe, son père M. Francis Gauthier, ses frères et sœurs François (Adrienne Bouchard), Arthur (Françoise Paré), Lucien (Marianne Touchette), Cécile (Welly Caron), ses beaux-frères et belles-sœurs M. Albert Boudreau, M. et Mme Philippe Cliche, Mme Marie-Blanche Taillon, M. et Mme Jean-Paul Lalancette, M. et Mme Paul-André Giguère, M. et Mme Bernard Pénin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

GODFREAU (Florida Brisson) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 9 janvier 1983, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée dame Florida Languevin, épouse de feu M. Georges Godfreau. Elle demeurait au 383 avenue Ste-Brigitte, Ste-Brigitte-de-Laval. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 janvier à 10h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc
738 ave Royale
Beauport

à 9h30 pour l'église Ste-Brigitte-de-Laval et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants Mme Simone Godfreau, sa sœur Mme Marie Roy, son frère M. Wilfrid Langevin, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, quatre petits-enfants, deux arrière-petits-enfants, ses neveux et nièces.

LAFLAMME (Laurette Brisson) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 7 janvier 1983, à l'âge de 70 ans, est décédée Laurette Brisson, épouse de Alfred Laflamme, de St-Georges. Les funérailles auront lieu mardi le 11 janvier à 14h30. Départ du salon

Edouard Trahan
30 de la Fabrique
à 14h15 pour l'église St-Gervais et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Michel Laflamme (Lina), M. et Mme Louis Laflamme (Claudette), M. et Mme Lucien Laflamme (Andréanne), M. et Mme Gérard Landry (Simone), M. et Mme Wilfrid Laflamme (Yolande), M. et Mme André Bastien (Thérèse), M. et Mme Robert Tremblay (Yvette), ses petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, cousins et cousines.

LARIN (Louis-Edouard)

A Québec, le 9 janvier 1983, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Louis-Edouard Larin, époux de dame Alice Vickers. Il demeurait au Cap-Rouge. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église
lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 14h en l'église St-Michel et de là au cimetière Mont-Hermon. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles Robert (Corlette Grignon), Dawn (Paul Giroux), Sylvia (Earl Floyd), Ida (Georges Bédard), Sandra, Carol (Révérant John Serjeantson), Christine (Brian Jack), Danita (Douglas Poelzer), Dave (Connie Leggett), Steve (Linda Larose), Allan (Melba Long), son frère Albert (Yvette), ses sœurs Mme Virginia Larin, Mme Jane Smith, Mme Agnes Davidson, M. et Mme George Vickers, Mme Ida Aucoin, Mme Jeanne Vickers. Pour renseignements: 529-3371.

LARIN (Louis-Edouard)

A Québec, le 9 janvier 1983, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Louis-Edouard Larin, époux de dame Alice Vickers. Il demeurait au Cap-Rouge. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église
lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 14h en l'église St-Michel et de là au cimetière Mont-Hermon. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles Robert (Corlette Grignon), Dawn (Paul Giroux), Sylvia (Earl Floyd), Ida (Georges Bédard), Sandra, Carol (Révérant John Serjeantson), Christine (Brian Jack), Danita (Douglas Poelzer), Dave (Connie Leggett), Steve (Linda Larose), Allan (Melba Long), son frère Albert (Yvette), ses sœurs Mme Virginia Larin, Mme Jane Smith, Mme Agnes Davidson, M. et Mme George Vickers, Mme Ida Aucoin, Mme Jeanne Vickers. Pour renseignements: 529-3371.

LARIN (Louis-Edouard)

A Québec, le 9 janvier 1983, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Louis-Edouard Larin, époux de dame Alice Vickers. Il demeurait au Cap-Rouge. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église
lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 14h en l'église St-Michel et de là au cimetière Mont-Hermon. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles Robert (Corlette Grignon), Dawn (Paul Giroux), Sylvia (Earl Floyd), Ida (Georges Bédard), Sandra, Carol (Révérant John Serjeantson), Christine (Brian Jack), Danita (Douglas Poelzer), Dave (Connie Leggett), Steve (Linda Larose), Allan (Melba Long), son frère Albert (Yvette), ses sœurs Mme Virginia Larin, Mme Jane Smith, Mme Agnes Davidson, M. et Mme George Vickers, Mme Ida Aucoin, Mme Jeanne Vickers. Pour renseignements: 529-3371.

LATULIPPE (Paula Boucher)

Les funérailles auront lieu mardi le 11 janvier à 14h30. Départ du salon

Edouard Trahan
30 de la Fabrique
à 14h15 pour l'église St-Gervais et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Lucien Laflamme (Andréanne), M. et Mme Doris Pigeon (Gabrielle), M. et Mme Jean-Yves Godbout (Rolande Lacroix), M. et Mme Raymond Godbout (Madeleine Lemieux), M. et Mme Laurent Godbout (Lucette Chabot), M. et Mme Louis-Joseph Godbout (Nicole Le-Godout), Mlle Marguerite Godbout, M. et Mme Claude Nadeau (Irène), M. et Mme Guy Fiset (Thérèse), M. et Mme Jean-Marc Brousseau (Marthe), M. et Mme Gaëtan Fournier (Suzanne), M. et Mme Marcel Nadeau (Catherine), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

LATULIPPE (Paula Boucher)

Les funérailles auront lieu mardi le 11 janvier à 14h30. Départ du salon

Edouard Trahan
30 de la Fabrique
à 14h15 pour l'église St-Gervais et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Lucien Laflamme (Andréanne), M. et Mme Doris Pigeon (Gabrielle), M. et Mme Jean-Yves Godbout (Rolande Lacroix), M. et Mme Raymond Godbout (Madeleine Lemieux), M. et Mme Laurent Godbout (Lucette Chabot), M. et Mme Louis-Joseph Godbout (Nicole Le-Godout), Mlle Marguerite Godbout, M. et Mme Claude Nadeau (Irène), M. et Mme Guy Fiset (Thérèse), M. et Mme Jean-Marc Brousseau (Marthe), M. et Mme Gaëtan Fournier (Suzanne), M. et Mme Marcel Nadeau (Catherine), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

et Mme Raoul Bolduc (Gisèle), ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles, tantes, cousins et cousines. A la demande de l'envoyé de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer.

FRENETTE (Simone Paquin) — A Québec, le 9 janvier 1983, à l'âge de 74 ans, est décédée dame Simone Paquin, épouse de feu M. Alfred Frenette. Elle demeurait au 531, rue Notre-Dame, Portneuf-Station. Les funérailles auront lieu mardi le 11 janvier à 14h30. Départ de la résidence funéraire

L'Leclerc & Fils Ltée
527 Notre-Dame
Portneuf-Station

à 14h15 pour l'église de Portneuf-Station et de là au cimetière de ville Portneuf. Elle laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Roland Piché (Jeanine), sr Jacqueline Frenette c.s.l., M. et Mme Sylvio Frenette (Madeleine Julien), M. et Mme Jean-Pierre Beaumont (Denise), Roméo et Lisette Frenette ainsi que ses frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, petits-enfants, arrière-petits-enfants.

GIGUÈRE (Georgette Gauthier) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 9 janvier 1983, à l'âge de 51 ans et 6 mois, est décédée dame Georgette Gauthier, épouse de M. Jean-Marc Giguère. Elle demeurait au 11,122 rue Royale, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 janvier à 14h30. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc
11,241 ave Royale
Beauport

à 14h15 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants Jacques et Marthe, son père M. Francis Gauthier, ses frères et sœurs François (Adrienne Bouchard), Arthur (Françoise Paré), Lucien (Marianne Touchette), Cécile (Welly Caron), ses beaux-frères et belles-sœurs M. Albert Boudreau, M. et Mme Philippe Cliche, Mme Marie-Blanche Taillon, M. et Mme Jean-Paul Lalancette, M. et Mme Paul-André Giguère, M. et Mme Bernard Pénin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

GODFREAU (Florida Brisson) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 9 janvier 1983, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée dame Florida Languevin, épouse de feu M. Georges Godfreau. Elle demeurait au 383 avenue Ste-Brigitte, Ste-Brigitte-de-Laval. Les funérailles auront lieu mercredi le 12 janvier à 10h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc
738 ave Royale
Beauport

à 9h30 pour l'église Ste-Brigitte-de-Laval et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants Mme Simone Godfreau, sa sœur Mme Marie Roy, son frère M. Wilfrid Langevin, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, quatre petits-enfants, deux arrière-petits-enfants, ses neveux et nièces.

LAFLAMME (Laurette Brisson) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 7 janvier 1983, à l'âge de 70 ans, est décédée Laurette Brisson, épouse de Alfred Laflamme, de St-Georges. Les funérailles auront lieu mardi le 11 janvier à 14h30. Départ du salon

Edouard Trahan
30 de la Fabrique
à 14h15 pour l'église St-Gervais et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Michel Laflamme (Lina), M. et Mme Louis Laflamme (Claudette), M. et Mme Lucien Laflamme (Andréanne), M. et Mme Gérard Landry (Simone), M. et Mme Wilfrid Laflamme (Yolande), M. et Mme André Bastien (Thérèse), M. et Mme Robert Tremblay (Yvette), ses petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, cousins et cousines.

LARIN (Louis-Edouard)

A Québec, le 9 janvier 1983, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Louis-Edouard Larin, époux de dame Alice Vickers. Il demeurait au Cap-Rouge. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église
lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 14h en l'église St-Michel et de là au cimetière Mont-Hermon. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles Robert (Corlette Grignon), Dawn (Paul Giroux), Sylvia (Earl Floyd), Ida (Georges Bédard), Sandra, Carol (Révérant John Serjeantson), Christine (Brian Jack), Danita (Douglas Poelzer), Dave (Connie Leggett), Steve (Linda Larose), Allan (Melba Long), son frère Albert (Yvette), ses sœurs Mme Virginia Larin, Mme Jane Smith, Mme Agnes Davidson, M. et Mme George Vickers, Mme Ida Aucoin, Mme Jeanne Vickers. Pour renseignements: 529-3371.

LARIN (Louis-Edouard)

A Québec, le 9 janvier 1983, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Louis-Edouard Larin, époux de dame Alice Vickers. Il demeurait au Cap-Rouge. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église
lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 14h en l'église St-Michel et de là au cimetière Mont-Hermon. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles Robert (Corlette Grignon), Dawn (Paul Giroux), Sylvia (Earl Floyd), Ida (Georges Bédard), Sandra, Carol (Révérant John Serjeantson), Christine (Brian Jack), Danita (Douglas Poelzer), Dave (Connie Leggett), Steve (Linda Larose), Allan (Melba Long), son frère Albert (Yvette), ses sœurs Mme Virginia Larin, Mme Jane Smith, Mme Agnes Davidson, M. et Mme George Vickers, Mme Ida Aucoin, Mme Jeanne Vickers. Pour renseignements: 529-3371.

LARIN (Louis-Edouard)

A Québec, le 9 janvier 1983, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Louis-Edouard Larin, époux de dame Alice Vickers. Il demeurait au Cap-Rouge. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église
lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi de 12h à 13h30. Le service religieux sera célébré mercredi le 12 janvier à 14h en l'église St-Michel et de là au cimetière Mont-Hermon. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles Robert (Corlette Grignon), Dawn (Paul Giroux), Sylvia (Earl Floyd), Ida (Georges Bédard), Sandra, Carol (Révérant John Serjeantson), Christine (Brian Jack), Danita (Douglas Poelzer), Dave (Connie Leggett), Steve (Linda Larose), Allan (Melba Long), son frère Albert (Yvette), ses sœurs Mme Virginia Larin, Mme Jane Smith, Mme Agnes Davidson, M. et Mme George Vickers, Mme Ida Aucoin, Mme Jeanne Vickers. Pour renseignements: 529-3371.

LATULIPPE (Paula Boucher)

Les funérailles auront lieu mardi le 11 janvier à 14h30. Départ du salon

Edouard Trahan
30 de